

Les cahiers de l'association RAISONS d'agir

Au-delà des mots d'ordre Frédéric Lebaron	2
Le besoin de s'organiser, fondement d'une adhésion Claude Poliak	3
Comment gagner les majorités aux idées du mouvement altermondialiste ? Claude Poliak	8
Droit au logement (DAL) Entre philanthropie et syndicalisme Gérard Mauger	9
Nouvelles formes de militantisme et désobéissance non-violente Gérard Mauger	11
Pratiques militantes, militants et action collective Deux fauchages d'OGM Gérard Mauger	12
LO ou les « puritains » de la Révolution prolétarienne Frédéric Lebaron	13
L'enterrement du droit d'asile Annie Collovald, Smaïn Laacher, Gérard Noiriel, Jérôme Valluy	15
Les luttes sociales : passé et présent Annie Collovald	17

Au-delà des mots d'ordre

Frédéric Lebaron

« Démocratie participative », « organisation en réseau », « horizontalité »... Le vocabulaire « organisationnel » de l'altermondialisation fonctionne souvent à partir de mots d'ordre censés renvoyer à des réalités bien connues et allant de soi.

Le succès de ces mots repose souvent sur l'implicite de couples d'opposition tels que centralisation/décentralisation ; égalité/hierarchie ; autonomie/obéissance..., qui sont eux-mêmes constitués comme évidences, organisations et militants étant en quelque sorte obligés de « se situer » par rapport à eux.

Que peut apporter la sociologie à la compréhension de ces enjeux « organisationnels » qui sont aussi des enjeux de définition et de qualification – qu'il suffise de penser aux usages contemporains, même ironiques, de l'adjectif « stalinien » – et donc, par excellence, des enjeux politiques ?

Attentive aux contextes de production et de réception de la langue, la sociologie invite d'abord à prendre pour objet la logique ordinaire des systèmes symboliques et à déconstruire à la fois leur économie interne et leurs usages.

Elle implique ensuite de dépasser les taxinomies courantes (ce qui la rend par essence critique) pour décrire les pratiques, les modes d'organisation, mais aussi les diverses formes de domination, les hiérarchies, les inégalités économiques et aussi culturelles et sociales de la façon la plus réaliste possible. Il s'agit donc de mettre l'accent sur les différences objectives dans l'accès aux instruments politiques (information, connaissance des mécanismes économiques et sociaux, etc.) plutôt que de proclamer des principes. Aucune dénonciation purement rhétorique n'a de chance de corriger durablement et profondément l'ensemble des facteurs puissants qui contribuent à éloigner tant de membres des classes populaires, et, plus largement de citoyens, de l'action collective. Cela conduit aussi à penser les

Aucune dénonciation purement rhétorique n'a de chance de corriger durablement et profondément l'ensemble des facteurs puissants qui contribuent à éloigner tant de membres des classes populaires, et, plus largement de citoyens, de l'action collective.

discours internes aux organisations plus comme le produit des enjeux politiques (notamment les luttes de concurrence internes) que comme des tableaux objectifs.

La sociologie peut enfin tirer de ses conclusions des « recommandations » pratiques.

La première est bien sûr la vigilance critique face aux catégories dominantes. La diffusion d'une (re)lecture critique et sans complaisance de l'histoire du mouvement ouvrier peut ainsi permettre de dépasser les clivages rigides qui pèsent encore aujourd'hui sur les schèmes de perception et d'action (avec, par exemple, l'opposition rarement questionnée entre une tradition « autogestionnaire » et une tradition « centralisatrice »).

La deuxième recommandation pourrait être de prendre au sérieux l'objectif visant à démocratiser l'action politique et sociale, en élargissant véritablement la base du mouvement de contestation de l'ordre néo-libéral. Cela implique de prendre pour objet la construction même des organisations en tant que vecteur d'intégration ou au contraire d'exclusion et de démoralesion des catégories populaires. ■

Réfléchir à la question de l'identité d'ATTAC ne saurait se limiter à définir ou redéfinir les périmètres d'intervention d'ATTAC, les fronts de lutte privilégiés, les rapports avec le champ politique, etc. La question de l'organisation a toute sa place ici et ce, pour plusieurs raisons : les unes sont évidentes, d'autres le sont moins.

Les raisons évidentes concernent l'efficacité, les moyens dont se dote ATTAC. C'est aussi l'autonomie de l'organisation qui est en cause. J'y reviendrai brièvement.

Mais, je voudrais surtout aborder un aspect qui passe beaucoup plus inaperçu et qui concerne les représentations dominantes du militantisme aujourd'hui : représentations diffuses, peu analysées au sein d'ATTAC, de formes d'engagement qui auraient radicalement changé par rapport à des formes antérieures, jugées dépassées, archaïques.

ATTAC dénonce les lieux communs de la doctrine néo-libérale qui renvoient à « l'archaïsme » toutes celles et tous ceux qui luttent contre la destruction méthodique de tous les acquis sociaux des siècles passés. Il me semble relativement paradoxal de constater un accord quasi unanime pour rejeter – implicitement ou explicitement, mais, dans tous les cas, sans analyse – des principes d'organisation au nom de ce même « archaïsme ».

Je vois deux raisons principales à ce phénomène ; elles sont d'ailleurs plus ou moins liées. D'une part, le développement d'un discours de sens commun sur l'individu, la place de l'individu, l'autonomie de la personne, le « libre choix », etc., discours dont il me semble qu'on ignore ou qu'on veut ignorer qu'il fait corps avec la pensée libérale, avec la pensée de marché. D'autre part, l'invocation incessante, pour s'en louer, bien sûr, de la « nouveauté ». « Nouvelles formes de luttes militantes », par exemple, dont la célébration irréfléchie porte à conséquence : pour le dire schématiquement, il s'agit aussi

Le besoin de s'organiser, fondement d'une adhésion¹

Claude Poliak

Intervention à l'Université d'été d'ATTAC, atelier (24/08/2003), Arles 2003².

d'une entreprise de disqualification des formes d'engagement plus anciennes, qui induit, sans qu'on y prenne garde, une disqualification du monde ouvrier et de ses représentations du collectif.

Il y a évidemment de nombreuses raisons à ce rejet – sélectif – de « l'ancien » au profit du « nouveau ». Je voudrais essayer d'en indiquer quelques-unes.

Quelques mots d'abord sur le « retour de l'individu-sujet ». Il faudrait consacrer une véritable étude aux penseurs et philosophes médiatiques, (on peut penser par exemple à notre ministre-philosophe Luc Ferry et à son combat contre « la pensée 68 »), aux essayistes de toutes sortes qui sont parvenus à imposer une vision individualiste du monde social, un air du temps, qu'on respire très au-delà du cercle des intellectuels « réactionnaires ». La contribution de nombre d'intellectuels de droite comme de « gauche » n'est pas pour rien dans le *come-back* de l'« individu-sujet » et/ou de ceux qui annoncent « la fin des militants », en tout cas des « militants à l'ancienne » et qui s'emploient ainsi – de bonne ou mauvaise foi – à mettre fin au règne des collectifs et du sens du collectif.

Il ne s'agit pas ici de réfuter la nécessité de réfléchir à la place de l'individu dans la structure sociale, de ses marges de manœuvre par rapport aux contraintes, des conditions sociales de possibilité de quelque chose comme « la liberté », mais simplement de relever le ton de l'évidence, c'est-à-dire aussi ce qu'on peut appeler une imposition de problématique : ceux qui ne souscrivent pas d'emblée à ces évidences, sont évidemment des fossiles staliniens, qui, en mettant les choses au mieux, s'ignorent comme tels.

Sans m'étendre plus longtemps, je me contenterai d'indiquer que ce triomphe de la notion d'individu s'inscrit dans le retour en force du sujet philosophique de la vieille tradition spiritualiste. Comme l'écrit Louis Pinto, c'est « un concept de combat destiné à rejeter sur le plan politique le socialisme à l'ancienne et sur le plan intellectuel la possibilité même des sciences sociales ». Mais ce que je voudrais surtout souligner, c'est la place naturelle, pourrait-on dire, que trouve l'individualisme dans la pensée de marché (ou encore la thématique de la responsabilité individuelle dans la rhétorique managériale).

Quelqu'un comme Alain Minc (dirigeant d'entreprise, essayiste, président de la société des lecteurs du *Monde*, ex-major de Sciences po et de l'ENA) établit d'évidence le lien entre la pensée de marché et l'individualisme. Je le cite : « La réhabilitation du marché, et donc du capitalisme, incarne dans la vie productive le même triomphe de l'individualisme [...], mais la victoire du marché n'est pas un simple contre-coup politique. Elle va de pair avec le retour en grâce de l'individu... ». (Alain Minc, *La Machine égalitaire*, Paris, Grasset, 1987).

Si je fais ces quelques remarques – qui, je ne l'ignore pas, peuvent sembler provocatrices –, c'est pour attirer l'attention de tous ceux qui, la plupart du temps sans s'en rendre compte, en appellent, dès lors qu'il s'agit des formes d'organisation ou des modalités de l'engagement, à la liberté de l'individu, au libre choix de la personne, à l'autonomie de la personne humaine, etc., sans voir non seulement que toutes ces notions ont partie liée avec la doctrine libérale, mais aussi que leur usage porte à conséquence, notamment quand il

La contribution
de nombre
d'intellectuels de
droite comme
de « gauche »
n'est pas pour
rien dans le
come-back de
l'« individu-
sujet » et/ou
de ceux qui
annoncent
« la fin des
militants » (...)

s'agit de construire une organisation et de la faire fonctionner.

En effet, et c'est une des raisons d'être de cet atelier, certains militants d'ATTAC, qui travaillent pourtant avec beaucoup de conviction, de sérieux, de compétences à divulguer les analyses et les objectifs d'ATTAC, sont très réticents dès lors qu'on évoque les questions d'adhésions, de cotisations, etc. Tout se passe comme si la diffusion des idées se suffisait à elle-même et était, de fait, dissociée des modalités d'organisation. Ces réticences me semblent assez symptomatiques des représentations actuelles du militantisme : on ne fait pas de « prosélytisme », on n'est pas là pour « recruter », on doit s'en remettre à la « libre volonté » de chacun, respecter ses « choix », etc.

Le développement de l'individualisme ne repose pas sur rien – je vais y revenir – et de plus, il n'épuise évidemment pas l'explication de ces attitudes qui, finalement, empêchent qu'ATTAC se développe autant qu'elle le pourrait et s'élargisse à d'autres composantes sociales : à cela aussi, il faut réfléchir.

Pour tous les militants, s'il s'agit bien de convaincre de la pertinence de leurs analyses, tout se passe comme si finalement rester « entre soi » ne posait pas de problème. Sous couvert de respecter des « choix » personnels, on oublie que la démarche « spontanée » ne va pas de soi, que les plus démunis socialement n'osent pas nécessairement demander à « faire partie » d'un groupe, qu'ils peuvent penser qu'ils n'y ont pas leur place, etc. Proposer à des sympathisants d'adhérer à un collectif de lutte, c'est aussi – loin de leur faire violence – leur dire qu'ils y seraient à leur place, reconnaître le rôle qu'ils pourraient y jouer, contribuer à la reconstitution de formes de sociabilité dans un monde « dé-fait ».

1. Cette intervention doit beaucoup au travail d'Annie Collovald. Cf. Annie Collovald (dir.), *L'Humanitaire ou le management des dévouements*, Presses universitaires de Rennes, 2002 (« Pour une sociologie des carrières morales »).

2. La forme orale a été conservée et l'intervention légèrement abrégée.

Il y a sans doute de multiples raisons à cette infiltration – souvent inconsciente – de la pensée néo-libérale dans la conscience militante, mais il y a également urgence à la combattre si l'on veut opposer des formes de résistance efficace au travail inlassable mais aussi, on l'oublie trop souvent – organisé – des « penseurs » néo-libéraux et des entrepreneurs de la casse de l'État social. Ce n'est pas le lieu de rappeler ici les formes d'organisation de luttes idéologiques dont se sont dotées les classes dominantes, leur mainmise sur ces relais privilégiés que sont les médias qui véhiculent, sans relâche, la *doxa* néo-libérale. Sur les formes d'organisation des penseurs néo-libéraux, on peut lire, par exemple, le livre de Keith Dixon (*Les Évangélistes du marché*).

Avant d'aborder le deuxième point concernant l'opposition entre anciennes et nouvelles formes de militantisme, je voudrais dire deux mots sur la spécificité d'une entreprise comme celle d'ATTAC, sur ses atouts et sur les difficultés auxquelles elle se heurte.

L'originalité et la force d'ATTAC sont fondées sur la coexistence d'organisations et d'individus issus de traditions différentes, mais qui partagent la volonté de lutter ensemble contre le néo-libéralisme, la mondialisation libérale. ATTAC rassemble ainsi des militants et des sympathisants de différentes générations, dont les trajectoires syndicales, associatives ou politiques sont différentes, qui sont porteurs de « cultures politiques » relativement hétérogènes, mais dont les propriétés sociales sont, semble-t-il, relativement proches (classes moyennes salariées et plutôt diplômées).

Au-delà d'appréciations parfois différentes, ATTAC parvient, au fil des débats et des discussions, en mobilisant les compétences disponibles, à produire un large consensus sur des analyses, des programmes, des slogans, etc.

Par contre, il semble que la question des formes d'engagement

Il y a sans doute de multiples raisons à cette infiltration de la pensée néo-libérale dans la conscience militante, mais il y a également urgence à la combattre si l'on veut opposer des formes de résistance efficace au travail inlassable des « penseurs » néo-libéraux et des entrepreneurs de la casse de l'État social.

et d'organisation ait échappé jusqu'à maintenant à toute véritable réflexion : c'est pourquoi je me risque à l'évoquer ici.

Les prises de position des uns et des autres s'expriment implicitement dans des manières de faire, des manières de dire qui, soit prennent la forme d'évidences indiscutées, de généralités dont on ne sait pas vraiment ce qu'elles recouvrent (la démocratie, par exemple, j'y reviendrai), soit de « coups de gueule » ou de protestations plus ou moins argumentés, soit encore d'une indifférence ou d'un renoncement plus ou moins concertés. Bref, il me semble que les enjeux d'une réflexion sur les formes de militantisme dépassent la nécessité à laquelle est confrontée toute entreprise politique pour pouvoir fonctionner, de se renforcer, de s'élargir.

En fait, je voudrais suggérer que les modes d'organisation, de fonctionnement, loin de se réduire à des problèmes technico-pratiques – ce qu'ils sont aussi – sont des problèmes politiques qui engagent des représentations du monde social, des luttes qui ont visé et qui visent à le transformer.

ATTAC se définit comme un « mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action », ce qui conduit, par parenthèse, à s'interroger sur ce qu'on entend par « populaire ». À cet égard, il me semble qu'il y a une tendance – qui d'ailleurs n'est pas nouvelle – à circonscrire le « populaire » à ses marges, c'est-à-dire à ceux que certains appellent les « sans », oubliant ainsi tous les autres ressortissants des classes populaires – les plus nombreux – ouvriers et employés, petits paysans et petits commerçants, artisans, etc. Pour la période contemporaine, il s'agit en fait d'une représentation héritée du gauchisme soixante-huitard, puis de la « contre-culture » qui refait aujourd'hui surface.

Cette remarque me permet de faire la transition avec l'opposition récurrente entre anciennes et nouvelles formes de militantisme, dans

la mesure où l'évocation du militantisme à l'ancienne renvoie évidemment au monde ouvrier et à ses formes d'organisation.

L'ancien et le nouveau

[...] À propos des critiques que suscitent les organisations et le militantisme « à l'ancienne », il s'agit d'essayer de prendre la mesure des enjeux de ces luttes symboliques et d'en rendre compte, en s'abstenant autant que faire se peut de toute intention de disqualification ou de réhabilitation. Dans cette perspective, il s'agit, au fond, d'essayer de tenir compte de l'histoire, des luttes, des organisations, des rapports de force, mais aussi de la recomposition de l'espace social et de la situation actuelle du marché du travail [...].

Cette mise en question du militantisme « à l'ancienne » repose d'abord sur le déclin du mouvement ouvrier « traditionnel » tel que l'ont incarné en France le PCF et la CGT. Ce déclin s'explique lui-même, pour partie, par les transformations objectives du monde du travail, la restructuration, la disparition de branches entières de la production industrielle, les transformations du travail ouvrier, par la mise en place de nouvelles stratégies patronales qui ont provoqué la ruine des métiers et des « bastions ouvriers » traditionnels, la paupérisation, la précarisation de secteurs entiers de la population ouvrière, c'est-à-dire aussi la déstructuration du groupe ouvrier et des solidarités qui pouvaient s'y déployer.

L'individualisation des salaires et des carrières en fonction des compétences « individuelles », la menace permanente du chômage, la multiplication des statuts précaires, mais aussi l'imposition des notions de « projet », de « contrat » à tout demandeur d'emploi : tout est fait pour qu'au « nous » se substitue un agrégat de « je ». On retrouve ici l'inculcation méthodique et sous contrainte des schèmes de pensée individualiste.

On peut prendre un exemple : celui de la place occupée par la

notion de « projet » dans les politiques d'insertion depuis maintenant de nombreuses années. Politiques d'insertion à l'intention des jeunes sans emploi, des chômeurs auxquels on s'efforce d'inculquer une sorte d'esprit d'entreprise et auxquels on demande d'élaborer un « projet » qui doit manifester leur « motivation personnelle », leur « degré d'autonomie », à qui on demande souplesse, flexibilité, adaptabilité, sens de l'initiative, etc. Comme l'écrit Gérard Mauger, « tout candidat à l'insertion est appelé à devenir un 'autoconstructeur d'identité', un 'castor psychosocial', à se convertir à une sorte d'« existentialisme du pauvre » ».

Si j'ai choisi cet exemple, c'est aussi pour souligner que les critiques développées contre la flexibilité, la précarité, les nouvelles politiques salariales semblent aller de soi, mais sans voir nécessairement que ces notions et les pratiques qui leur sont liées sont solidaires de la valorisation de l'individualisation des comportements, de la personnalisation des parcours, etc. Pour le dire autrement, l'invocation – fréquente – chez certains déçus du militantisme ou chez certains nouveaux militants, de l'autonomie de la personne, du libre choix, de la motivation, oubliée ou ignorée que ces notions sont partie intégrante de l'esprit du néo-libéralisme qu'on s'efforce par ailleurs de combattre.

Si j'insiste sur cet aspect, c'est qu'il me paraît important de réfléchir – dans le mouvement altermondialiste, et à ATTAC en l'occurrence – aux ravages de l'idéologie néo-libérale [...]. Il me semble, en effet, que la valorisation de la personne et du libre choix, etc., bref l'apologie d'une vision individualisante et individualiste est non seulement très largement répandue, mais contribue à aller « dans le sens du vent » au lieu de le combattre, ou même en croyant le combattre. Mais, je voudrais ajouter néanmoins que cette vision individualiste n'est pas nécessairement partagée, en tout cas pas encore, dans tous les univers sociaux.

Le populaire et la singularité

En effet, sans céder à une vision enchantée des milieux populaires, nombre d'enquêtes montrent que l'idée même de l'irréductible singularité de la personne – si fortement valorisée chez les intellectuels et les artistes – est loin d'être universellement partagée. J'en donnerai juste un exemple, tiré de mon propre travail. J'ai fait des enquêtes sur les autodidactes, sur les écrivains amateurs. Dans le cadre de ces deux recherches, j'ai souvent demandé aux enquêtés de me raconter leur vie, et par ailleurs, dans le cas des écrivains amateurs, j'ai lu de nombreux textes autobiographiques. C'est ainsi que j'ai pu constater que les manières de parler de soi, de raconter sa vie ou de l'écrire, diffèrent sensiblement en fonction des milieux sociaux. Schématiquement, les enquêtés de classes moyennes ont tendance à utiliser systématiquement le « je », à retracer leur parcours en mettant en avant plutôt ce qui les distingue des autres. Dans les milieux populaires, – il y a bien sûr des exceptions –, l'utilisation du « nous » est beaucoup plus fréquente, tout comme le sentiment d'appartenir non pas tant à un groupe ou *a fortiori* à une classe que de faire partie d'un ensemble d'individus qui se ressemblent parce qu'ils partagent des conditions d'existence assez proches [...].

En fait, ce que je veux dire, c'est que les manières de se penser dans le monde social ne sont pas les mêmes d'un pôle à l'autre de l'espace social, ou du moins, qu'il demeure des différences, en dépit des transformations qui visent à briser les collectifs et le sentiment du collectif. Bref, il est sans doute hâtif d'en déduire que les manières de faire, d'être et de (se) penser des classes populaires auraient si radicalement changé que l'*ethos* ouvrier serait devenu méconnaissable. Un certain nombre de travaux d'ethnologues et de sociologues des milieux populaires montrent que les revendications d'« autonomie de la personne », de « singularité »

ne sont pas – aujourd'hui encore – une caractéristique unanimement partagée dans les milieux populaires qui se défient plutôt des postures « distinctives ». Je cite Florence Weber, une ethnologue des milieux populaires : « Les intellectuels ont tendance, aujourd'hui, à mettre l'accent sur ce qui individualise les conduites ouvrières [...], influencés peut-être par l'affaissement d'une idéologie 'collectiviste' dont une classe ouvrière rêvée ou inventée était le support. Je ferai volontiers, écrite, l'hypothèse que ce ne sont pas tant les pratiques ouvrières qui ont changé que le regard que nous pouvons porter sur elles... ».

J'ajouterai toutefois que ce regard que portent et diffusent les intellectuels sur les classes populaires n'est pas sans effet.

Vision enchantée/vision stigmatisante

En parlant de classe ouvrière rêvée ou inventée, Florence Weber met l'accent sur un aspect important dont je voudrais dire deux mots : ces visions enchantées du passé portent à conséquence. Vision enchantée rétrospective d'une classe unifiée, unanime, solidaire et mobilisée, mais aussi, Florence Weber ne le dit pas ici, vision stigmatisante d'organisations politiques et syndicales qui auraient eu comme caractéristique majeure la négation de l'individu. Alain Minc, encore lui, le dit clairement : « Le marxisme avait fait litière de l'individu ».

Sur fond de représentations idylliques des milieux populaires d'antan, avec leurs solidarités de quartier ou de métier, les constats sur la situation d'aujourd'hui sont d'autant plus alarmants et alarmistes. Or, les conflits et les luttes dans le monde ouvrier d'hier et d'avant-hier existaient bel et bien, tout comme la stigmatisation des « marginaux » par les « établis », les « inclus » (les loubards d'hier, les blousons noirs d'avant hier, les apaches si l'on remonte plus loin, etc.). De même, on oublie trop vite, quand on s'alarme du vote d'extrême droite

dans les milieux populaires, qu'une partie des ouvriers ont toujours voté à droite, etc.

Mais la critique du militantisme « à l'ancienne » relève aussi d'une relecture hâtive des formes d'organisation du passé. On oppose ainsi le militant « distancé » d'aujourd'hui à un militant d'antan voué à la « remise de soi », totalement dévoué à l'organisation, sacrifiant sa vie privée à l'organisation, etc.

Il ne s'agit pas de nier la confiance, souvent sans limite et parfois mal fondée que certains militants faisaient à leurs dirigeants, mais il faut essayer de la comprendre. Cette confiance s'opérait généralement sur la base de ce qu'on peut appeler – en jargon bourdieusien – des affinités d'*habitus* : c'est-à-dire que les militants se reconnaissaient dans les manières d'être, d'agir et de penser de dirigeants qui avaient vécu dans les mêmes conditions qu'eux, qui avaient des expériences de travail, mais aussi familiales, identiques ou proches. Ce qui les distinguait, c'était évidemment, – mais c'est toujours vrai –, le temps libre dégagé par et pour l'organisation et, plus encore, les compétences culturelles, politiques et syndicales qu'ils avaient acquises. On aborde ici la question de la délégation : en un mot, c'est la dépossession culturelle qui voue au silence ceux qui n'ont par les mots qu'il faut pour s'exprimer, c'est l'absence des moyens nécessaires pour prendre la parole qui fonde l'existence des porte-parole.

Bref, ce que je voulais souligner, c'est que la représentation de militants investis « corps et âme », à tout instant et pour toute la vie, relève sans doute plus du stéréotype ou de cas d'exception que de la réalité commune.

À ce chromo du militant ouvrier d'antan sont souvent associés l'esprit de sérieux, la discipline, sinon la tristesse supposée de la vie militante. À cette austérité, à cet ascétisme qu'on projette sur ces figures de militants et sur leurs pratiques collectives, on oppose aujourd'hui la nécessité

d'inventer de « nouvelles » pratiques supposées plus festives et plus efficaces, susceptibles, notamment, de mobiliser « la jeunesse ». C'est, en la matière, faire peu de cas des formes spécifiques, mais bien réelles d'hédonisme populaire, de la culture d'atelier, des blagues, des fêtes, et de la liberté sexuelle, des formes de sociabilité développées dans les univers militants.

[...] Il faudrait revenir, bien sûr, sur l'histoire des organisations du mouvement ouvrier, non pas pour « jeter le bébé avec l'eau du bain », mais pour tirer parti de ces expériences, en ne se satisfaisant pas de l'usage incontrôlé de pseudo-concepts qui fonctionnent comme des stigmates (« totalitarisme », « bureaucratie », « centralisme », etc.) et en n'oubliant pas que les oppositions sommaires entre « ancien » et « nouveau » dissimulent aussi des continuités déniées. Outre qu'il faut relativiser cet engagement supposé « total » de toutes celles et de tous ceux qui se reconnaissent dans un collectif, même s'il était souhaité par telle ou telle organisation, il faut aussi relever la « permanence des permanents », des « militants professionnels » y compris dans le monde associatif, la pérennité des problèmes de représentation, de délégation, etc.

Les conditions de possibilité de l'acquisition des compétences indispensables et du temps libre nécessaire étaient et sont toujours à l'ordre du jour. Une association d'éducation populaire tournée vers l'action est évidemment confrontée à ces questions récurrentes – difficiles à résoudre – mais indissociables de toutes formes d'organisation.

Mais ces propos ont toute chance de rester incantatoires si on ne se pose pas la question de toutes celles et de tous ceux qui sont susceptibles de trouver leur place dans ATTAC. La question de l'élargissement pose celle des groupes sociaux et des classes d'âges mobilisables.

La jeunesse

À cet égard le problème de « la jeunesse » est récurrent. Mais la jeunesse

Outre qu'il faut relativiser cet engagement supposé « total » de toutes celles et de tous ceux qui se reconnaissent dans un collectif, il faut aussi relever la « permanence des permanents », des « militants professionnels » y compris dans le monde associatif, la pérennité des problèmes de représentation, de délégation, etc.

n'est qu'un mot, disait Pierre Bourdieu. De quelle jeunesse parle-t-on ? De ceux qu'on appelle « les jeunes des banlieues » ? De la jeunesse immigrée ? De la jeunesse étudiante ? Des jeunes travailleurs précaires ?

Lorsqu'on évoque les nouvelles formes de militantisme, c'est souvent en ayant à l'esprit la difficulté de mobiliser la « jeunesse ». La question – sérieuse – ne saurait être réduite à l'opposition sérieux/ludique, etc. Là encore, il faut se défier des visions enchantées du passé, la déploration des générations établies à l'égard des jeunes générations « qui ne pensent qu'à s'amuser », etc. n'est vraiment pas nouvelle.

Cependant, il faut évidemment prendre en compte les effets des transformations du système scolaire, de la prolongation de la scolarité des enfants des classes populaires, des attentes qu'elle suscite chez des jeunes pour qui l'école est un moyen d'échapper ou d'espérer échapper à la condition ouvrière. La dévaluation économique, politique et symbolique du monde ouvrier ne porte pas les jeunes qui en sont issus à vouloir endosser la condition disqualifiée de leurs pères, même si l'ouvrier a été rebaptisé opérateur, la chaîne ligne, et le patron, chef d'entreprise.

De manière plus générale, il faut prendre la mesure des effets du développement de l'individualisme dans la jeunesse, véhiculé par l'école, la compétition scolaire, la compétition professionnelle, mais aussi les médias, ou encore l'inculcation méthodique de la « culture jeune ».

À cela, il faudrait ajouter le leitmotiv du « rejet du politique » par la jeunesse. Si tant est qu'il soit avéré, il faut au moins s'interroger sur les effets de ressassement de ce genre de prophéties auto-réalisatrices. Et la remarque vaut pour les discours intellectuelo-médiatique sur le déclin ou la fin du monde ouvrier (soit dit en passant, je voudrais signaler pour mémoire qu'il y a encore en France aujourd'hui sept millions d'ouvriers et un peu plus d'employés dont la condition n'est pas toujours facile à discerner).

Certains penseront sans doute que c'est accorder aux mots, aux discours plus de pouvoir qu'ils n'en ont. Pourtant, je pense que les mots peuvent participer à renforcer le défaitisme et la démobilitation ou au contraire tenter de les contrecarrer. D'ailleurs, que fait-on d'autre en produisant des analyses critiques sur l'OMC ou l'AGCS, par exemple ? Il s'agit bien de ramer à contre-courant et je ne vois pas pourquoi, s'agissant de la mobilisation de certaines catégories sociales – jeunes ou moins jeunes – ATTAC ne pourrait pas participer à la lutte pour reconstruire du « collectif ». Encore faudrait-il que la notion de collectif cesse de susciter le soupçon ou la méfiance *a priori*. Dévoiler les mécanismes de la domination fait partie du travail de tout intellectuel critique et proposer des analyses qui formalisent de manière claire ce que chacun perçoit plus ou moins confusément peut permettre à ceux qui subissent la domination de rompre avec une vision de phénomènes sociaux perçus comme naturels, donc immuables, de convertir des indignations morales en prises de positions politiques au sens large. Ça n'est pas, en cédant aux complaisances populistes (« on n'a pas à porter la bonne parole au peuple », « ils savent mieux que nous », etc.), ou au jeunisme (« les jeunes sont profondément pacifistes », etc.), qu'on fera avancer ce qu'on appelait dans un vocabulaire aujourd'hui désuet la « prise de conscience ». Fernand Pelloutier (1867-1901) syndicaliste anarchiste fondateur de la fédération des Bourses du travail disait à peu près : « Ce qui manque à l'ouvrier français, c'est la science de son malheur ». Cette formule n'est-elle pas au cœur d'une partie du projet d'ATTAC ? Aux antipodes du mépris que certains croient y voir, il y avait là, la manifestation de la volonté de ne pas garder pour soi – entre intellos – les outils intellectuels qui aident à penser le monde social et, plus encore, à le transformer.

Les raisons qui fondaient l'appartenance à un collectif – défense orga-

nisée d'une cause, force du nombre – valent aujourd'hui comme hier.

Travailler à inventer et à construire un ordre social qui n'aurait pas pour unique loi la recherche de l'intérêt égoïste et la passion individuelle du profit, implique de mener la lutte idéologique dans le mouvement altermondialiste, dans la perspective de reconstruire des collectifs nombreux, puissants et démocratiquement organisés. Ce qui signifie aussi de s'atteler à la confrontation, sans complaisance ni parti pris, des expériences d'organisations « démocratiques », c'est-à-dire d'interroger avec sérieux les attributs plus ou moins « nouveaux » accolés à la démocratie (« de proximité », « participative », « de base », etc.) : la démocratie est sans doute à ce prix.

Si les modes de fonctionnement « traditionnels » de nombre d'organisations appellent évidemment la critique, l'absence d'organisation n'est pas un gage – loin s'en faut – de démocratie. En tordant le bâton dans l'autre sens, le risque est grand, d'une part, d'affaiblir l'organisation, en décourageant les bonnes volontés qui s'épuisent et en n'en mobilisant pas de nouvelles, prenant ainsi le risque de laisser triompher ceux que l'on prétend combattre, et, d'autre part, de voir surgir, au nom de « la base », des porte-parole autoproclamés dont la légitimité « démocratique » reste à démontrer. Et la remarque vaut sans doute d'autant plus que la base est plus démunie de moyens d'expression et d'analyse politiques.

Pour conclure, je rappellerais qu'adhérer à ATTAC et inciter à adhérer à ATTAC signifie à la fois sortir de l'anonymat – on donne son nom – et participer financièrement – on cotise – à la construction d'un outil efficace. Comment, en effet, développer et diversifier les interventions d'ATTAC, sans ressources financières ? Il faudrait analyser les résistances qui se font jour ici ou là, y compris chez ceux qui sont particulièrement sourcilieux quant à l'indépendance de l'organisation, dès lors que sont évoquées les questions de

cotisations, étudier les rapports que les militants entretiennent à l'égard de l'« argent », en fonction de leurs positions sociales et de leurs trajectoires.

Mais peut-être s'agit-il là encore des manifestations de ce modèle normatif du « militant distancié » (J. Ion) supposé avoir remplacé le « militant total » et censé expliquer, l'équivalence implicite établie entre engagement et enrôlement ou embrigadement, adhésion supposée irréversible et participation à éclipse. Je cite quelques lignes de l'ouvrage de Jacques Ion intitulé *La fin des militants ?* : « À l'engagement symbolisé par le timbre renouvelable et collé sur la carte, succéderait l'engagement symbolisé par le *post-it* détachable et mobile : mise de soi à disposition, résiliable à tout moment ». La valeur accordée aux luttes menées par une organisation comme ATTAC devrait, en toute logique, conduire ses membres à revendiquer leur appartenance, c'est-à-dire aussi à la manifester concrètement et à tout mettre en œuvre pour développer et structurer un espace qu'elle est aujourd'hui seule à pouvoir occuper. ■

Les raisons qui fondaient l'appartenance à un collectif – défense organisée d'une cause, force du nombre – valent aujourd'hui comme hier.

Bibliographie indicative

Actes de la recherche en sciences sociales, n° 114 et 115 (1996), « Les nouvelles formes de domination dans le travail ».

Actes de la recherche en sciences sociales, n° 136-137, 2001, « Nouvelles formes d'encadrement ».

Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999.

Pierre Bourdieu, « Décrire et prescrire : les conditions de possibilités et les limites de l'efficacité politique », in *Langage et Pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil, 2001.

Annie Collovald (dir.), *L'Humanitaire ou le management des dévouements*, Presses universitaires de Rennes, 2002 (« Pour une sociologie des carrières morales »).

Jacques Ion, *La Fin des militants ?*, Paris, L'Atelier, 1997.

Gérard Mauger, « Précarisation et nouvelles formes d'encadrement des classes populaires », « Les politiques d'insertion. Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 136-137, 2001, p. 3-4 et p. 5-14.

Eric Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2002.

Gérard Noiriel, *Immigrés et prolétaires à Longwy (1880-1980)*, Paris, PUF, 1984.

Gérard Noiriel, *Les Ouvriers dans la société française, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1986.

Louis Pinto, « La doxa intellectuelle », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 90, décembre 1991.

Claude F. Poliak, *La Vocation d'auto-didacte*, Bibliothèque de l'éducation, Paris, L'Harmattan, 1992.

Claude F. Poliak, « Manières profanes de parler de soi », *Genèses*, 47, 2002, p. 4-20.

Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1989.

Florence Weber, « Nouvelles lectures du monde ouvrier : de la classe aux personnes », *Genèses*, 6, 1991, p. 179-189.

Florence Weber, *Le Travail à-côté*, Paris, INRA/EHESS, 1989.

Comment gagner les majorités aux idées du mouvement altermondialiste ?

Claude Poliak

Séminaire du FSE – vendredi 14 novembre 2003 (14 h-17 h) Quai d'Ivry –

Coorganisé par ATTAC Sverige (se), ATTAC France (fr), For velferdsstaten (no), Another World is possible (hu), LO Idéhatt (se), Association Raisons d'Agir (fr), Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (fr), Fédération française des maisons de jeunes et de la culture (fr), Mouvement Ni putés ni soumises (fr).

Je voudrais faire quelques commentaires – qui paraîtront peut-être un peu désenchantés – sur la question de la mobilisation, de l'engagement politique des classes populaires. On reproche souvent son pessimisme à la sociologie lorsqu'elle énonce des lois sociales, des régularités empiriquement constatées, par exemple, en l'occurrence, la distance des classes populaires à la politique. En fait, je pense que la connaissance des lois tendancielles du monde social est la condition absolument nécessaire pour tenter de contrarier l'accomplissement de ces lois. On s'expose sinon à tenir des propos incantatoires et à laisser la situation en l'état.

Il n'est pas question de nier la désaffection actuelle à l'égard des partis, voire des syndicats, qui se traduit par la chute des effectifs, mais aussi par l'abstention. Cette désaffection a bien sûr beaucoup à voir avec les transformations du champ politique. Cela étant dit, il faut, je crois, rappeler que l'indifférence « à la politique » – au sens large – des membres des classes populaires est loin d'être un phénomène nouveau et qu'il y a des raisons structurelles à cette auto-exclusion.

De ce point de vue, le mouvement altermondialiste est confronté, en fait, aux mêmes problèmes que les organisations partisans d'hier et d'aujourd'hui, notamment le problème de la coupure entre des professionnels de la politique et des profanes qui n'ont ni les mêmes conditions d'existence, ni les mêmes ressources scolaires et culturelles, ni, bien sûr le

(...) les
démocraties
modernes
reposent sur
un mécanisme
censitaire caché.
L'abstention,
l'indifférence à la
politique ne sont
pas socialement
distribuées au
hasard.

temps libre nécessaire à tout investissement politique durable, ni non plus les mêmes intérêts à « faire de la politique ».

Il faut rompre avec une vision enchantée de la théorie démocratique du citoyen, avec une croyance naïve dans l'égalité formelle devant la politique et prendre acte du fait que tous n'ont pas les moyens d'exercer les droits qui leur sont reconnus. Autre manière de le dire, les démocraties modernes reposent sur un mécanisme censitaire caché. L'abstention, l'indifférence à la politique ne sont pas socialement distribuées au hasard. Elles concernent, pour l'essentiel, les plus démunis économiquement, scolairement, culturellement. Bref, il y a des conditions sociales d'accès à la politique : comme les conditions sociales de la réussite scolaire, elles ne sont pas seulement matérielles, mais aussi culturelles. La politisation est liée à la possession d'une compétence politique qui est, de fait, monopolisée par les professionnels de la politique. La compétence politique peut être définie comme la capacité à reconnaître une question comme politique et à la traiter comme telle. Cette capacité suppose de se percevoir, c'est-à-dire aussi d'être reconnu comme habilité à s'occuper des affaires politiques.

Après tout, il n'est pas difficile de comprendre que le perpétuel souci du lendemain, l'absence de temps libre et un faible niveau d'instruction ne sont pas propices à l'engagement politique. Et il suffit d'un peu d'imagination pour comprendre que l'obstacle à l'engagement politique qu'opposent ces conditions objecti-

ves est redoublé par le « fatalisme » associé au sentiment d'impuissance : « On n'y peut rien ». Fatalisme aujourd'hui renforcé par la montée de l'individualisme indissociable de la pensée néo-libérale sous toutes ses formes.

Que faire pour tenter de surmonter ces obstacles ? Les réponses ne sont évidemment pas simples. Je voudrais juste indiquer quelques pistes pour briser le pessimisme de ces propos.

- La mobilisation suppose la croyance en la possibilité d'agir sur le monde social. De ce point de vue, le mouvement altermondialiste en construisant pas à pas une nouvelle « utopie réaliste » – « un autre monde est possible » –, peut contribuer à briser le fatalisme. On peut, en effet, modifier la réalité sociale en modifiant la représentation que s'en font ceux qui la vivent. Encore faut-il que ce discours critique porteur d'espoir se fasse entendre au-delà du cercle des professionnels de la politique.

- La conquête des esprits peut et doit viser explicitement les classes populaires. Ainsi, la définition d'ATTAC comme mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action doit-elle être prise au sérieux, en s'inspirant des expériences du passé, tout en les analysant. En n'oubliant pas, par exemple, que les organisations des classes dominées étaient et sont encore parfois des lieux de formation où les militants, tout en acquérant une culture politique, retrouvent le sentiment d'une dignité mise à mal par l'école et par le monde du travail. On peut aussi penser que l'élévation

du niveau scolaire qui s'accompagne souvent du sentiment de déclassement de tous ceux qui occupent des emplois qui ne correspondent pas aux diplômes qu'ils possèdent, et donc à leurs espérances, peut être un élément favorable à la politisation. On a observé, par exemple, qu'une des manières de gérer le déclassement, pour conserver une estime de soi, est l'investissement dans des activités artistiques ou culturelles. L'investissement dans des activités politiques peut remplir exactement la même fonction.

- Il faut aussi rappeler qu'il y a des intérêts à « faire de la politique », des gratifications, ce qui n'enlève évidemment rien à la croyance dans la cause à défendre. On doit, je crois, tenir compte de ces gratifications pour comprendre les engagements militants. Outre l'estime de soi et l'estime de ses pairs, bref la réassurance qu'il procure, l'univers militant est aussi un univers de sociabilité, de convivialité, un espace d'intégration qui brise l'isolement, pour autant et pour autant seulement, encore une fois, que les professionnels de l'altermondialisme ne reproduisent pas la clôture spontanée entre profanes et professionnels.
- Dernier point que je voudrais mettre en débat : la question de la délégation. Elle n'est évidemment pas sans rapport avec ce qui précède. La délégation implique, il est vrai, une dépossession des moins compétents au profit des plus compétents. Le contrôle de celui qui parle au nom du « groupe parlé » soulève de nombreux problèmes. Il me semble néanmoins que tirer toutes les conséquences des raisons de l'éloignement des classes populaires du jeu politique invite à réhabiliter les mécanismes de délégation, en tentant d'en contrôler les effets les plus néfastes. La tendance dans ce qu'on appelle les « nouveaux mouvements sociaux » à opposer aux mécanismes de délégation des modes de participation plus ou moins informelle supposés expri-

mer la parole « libre » de tous les citoyens, ignore ou feint d'ignorer que seuls s'expriment ceux qui ont des propriétés sociales et d'abord scolaires qui permettent de le faire et laissent sur le chemin tous les autres. Ici comme ailleurs, le laisser-faire aboutit le plus souvent à l'émergence de porte-parole auto-proclamés dont la représentation démocratique est loin d'être avérée. On peut le déplorer, mais je pense que les plus démunis ne peuvent réellement se faire entendre, en tant que groupe, qu'en choisissant leurs porte-parole. « Il faut toujours risquer l'aliénation politique pour échapper à l'aliénation politique », disait Pierre Bourdieu.

On rejoint ici la question de compétence, donc de la formation politique des éléments des classes populaires les plus prédisposés à « faire de la politique » : ils trouvent leur légitimité dans la reconnaissance que leur accorde ceux qu'ils représentent. Cette reconnaissance repose, au moins pour partie, sur la proximité sociale entre représentants et représentés, sur l'expérience des mêmes conditions d'existence et les manières d'être et de faire qu'elles impliquent.

En d'autres termes, tirer les conséquences de ces quelques données suppose que le mouvement altermondialiste se donne les moyens d'être présent non seulement dans les « banlieues » ou les cités les plus démunies, mais aussi sur les lieux de travail auprès des ouvriers et des employés, avec les organisations syndicales, en s'efforçant de situer les combats sectoriels dans la lutte contre la mondialisation libérale. ■

Droit au logement (DAL) Entre philanthropie et syndicalisme

Gérard Mauger

Les tois textes qui suivent sont des comptes-rendus commentés de travaux universitaires (thèses ou DEA) : enquêtes qui – au moins par leur objet – invitent à une pratique politique réflexive.

La thèse de Bénédicte Havard-Duclos¹ a pour objet la relation entre « réparateurs de malheur » et « malheureux », entre « les militants » et « leur base », entre militants et « milités », mais aussi, par extension, entre les intellectuels et le peuple, entre professionnels et profanes, entre prestataires et usagers, etc. L'intérêt des problèmes qu'elle pose est à la fois scientifique et politique : intérêt scientifique d'une analyse de l'ambiguïté d'un rapport qui – y compris dans sa modalité philanthropique – ne se laisse pas réduire à l'univocité d'un rapport de domination (les dominants doivent conquérir l'adhésion des dominés qui ne leur est pas acquise d'emblée), mais aussi portée politique d'une « sociologie réflexive » se donnant pour objet une composante du « mouvement social » qui est aussi une invitation à une « politique réflexive ».

Modèle philanthropique et modèle du militantisme ouvrier

La construction de figures idéaltypiques met en évidence la structure sous la diversité des conjonctures, les homologues sous la diversité apparente du réel observé : modèle philanthropique, d'une part – « prise en charge hétéronome et encadrement humaniste » (associée à l'« individualisation du malheur », à la « psychologisation » et à la conversion des habitus : « relèvement », « moralisation », « réaffiliation », « éducation ») – et modèle du militantisme ouvrier, d'autre part – « prise en charge par une élite autonome et organisation collective du combat » (associée à la

« sociologisation du malheur », à la dénonciation, à la mobilisation collective et à la défense d'une conception alternative de la société). Cette analyse historique permet de rendre compte des rapports noués au sein de DAL : si l'histoire de la prise en charge par des réparateurs de malheur des « malheureux » du logement est, pour partie, explicitement présente chez les militants de DAL, les schèmes de pensée associés à la posture philanthropique ou à la posture militante, tels qu'ils sont transmis et hérités, le sont implicitement et constituent un analyseur extrêmement puissant des rapports établis au sein du DAL.

La perception de DAL comme « archétype des nouveaux mouvements sociaux » méconnaît la filiation qui le rattache à l'histoire des luttes du logement (marquées par l'importance de la posture philanthropique : des philanthropes, des municipalités, de l'État) : de façon plus générale, les représentations de chercheurs en quête de « nouveautés » (qui tiennent trop souvent lieu de « découvertes ») et de journalistes en quête de *scoops* méconnaissent la pesanteur de l'histoire, c'est-à-dire aussi les mécanismes souterrains de la reproduction.

L'ambiguïté de DAL

De même, Béatrice Havard-Duclos montre que les « effets » de DAL ne sont pas réductibles aux actions collectives que les médias ou les militants mettent en scène. D'autres « effets » – moins visibles – s'exercent également sur les militants et les familles (qui ne se réduisent pas à un éventuel accès au logement) : DAL est aussi un lieu d'acquisition

de « capital symbolique » et de « capital social », « lieu où être connu et reconnu, où trouver un réseau de sociabilité et où exister socialement », univers de « retournement du stigmate » et de « reconquête de l'estime de soi ».

Elle remet également en cause la distinction « de sens commun » entre l'engagement de « militants éthiques, altruistes » et celui d'une « base utilitariste » et récuse, de ce fait, une explication de leur engagement réduite à des intérêts prosaïques opposée aux « intérêts désintéressés » des premiers. De même, elle met en évidence la méconnaissance de la dimension « morale » du militantisme ouvrier « classique » et les profits matériels, sociaux, symboliques du « nouveau » militantisme de classes moyennes. Montrant la fréquence des trajectoires sociales « en décalage » ou « en porte-à-faux » parmi les militants de classes moyennes au sein du DAL, elle montre le caractère réducteur de la thèse de l'apparition de « nouveaux militants » (« un militantisme de classes moyennes urbanisées et dotées d'un capital scolaire important qui, dégagées d'enjeux 'prosaïques', agissent par 'conscience' ») et de « l'individuation croissante dans les modes d'engagement ».

DAL apparaît à la fois comme une organisation militante, « subversive et branchée » et une association de service, un « mouvement de mal-logés » et un « mouvement pour les mal-logés », une « offre un service de type néo-syndical, cherchant à satisfaire les intérêts matériels de ses adhérents (les mal-logés) et une cause (celle des 'sans') ». L'analyse de ce caractère ambigu, hybride, de DAL, traversé par la tension entre logique philanthropique et logique syndicale, me semble avoir une portée générique.

Béatrice Havard-Duclos montre enfin la complexité du rapport de domination entre « les cadres militants » et « leur base » et analyse la division et la hiérarchisation du travail militant et les problèmes

Logique philanthropique ou logique syndicale

soulevés par les processus de délégitimation³ : « le bordel créatif cher aux militants, craignant l'institutionnalisation et la bureaucratisation comme la peste, se paye par des formes de domination très fortes ». Ainsi aborde-t-elle l'étude des différents modes d'occupation d'une position dominée (NB : les dominés disposent, en effet, d'une « ressource militante » décisive : « l'association, parce qu'elle a besoin des mal-logés au risque de perdre sa raison d'être, leur permet ainsi de peser sur l'interaction ») : soumission tactique aux injonctions militantes (pour « se faire bien voir ») et demande d'encadrement militant, usages du stigmate, interpellation « éthique » et remise de soi, modes différenciés d'instrumentalisation des militants à des fins personnelles, etc. ■

Pour étudier les nouvelles formes de militantisme et, plus spécifiquement, la désobéissance non-violente, Nathalie Tenenbaum a enquêté au sein du groupe « Vamos ! », une des multiples composantes de la « nébuleuse altermondialiste »¹. Le choix de ce terrain d'enquête a permis d'étudier un groupe où se trouvent concentrées la plupart des caractéristiques des « nouvelles formes de militantisme » : « nouveauté » de la cause (« l'altermondialisation »), du recrutement des militants (dotés d'un capital scolaire particulièrement élevé), des formes d'organisation (« réseaux » et « démocratie directe »), du répertoire d'action collective (« désobéissance non-violente »), etc.

Derrière « la nouveauté » revendiquée n'y a-t-il qu'un effet incontrôlé de l'ignorance de l'histoire ? Faut-il y voir la réapparition sous un jour nouveau d'un phénomène récurrent ? Ne risque-t-on pas de méconnaître une réelle nouveauté en dépit de la reproduction ? Ces questions sont d'autant plus pertinentes, dans le cas présent, que la nouveauté revendiquée de ce militantisme n'est étrangère ni au refus opposé par ces « créateurs incréés » de faire référence à toute espèce de « modèle », ni aux règles d'un nouveau jeu politique où les médias jouent un rôle central et soumettent l'existence médiatique de ces groupes militants à la logique du *scoop*, de l'inédit, etc.

L'objet de l'enquête menée par Nathalie Tenenbaum était double. Il s'agissait, d'une part, de tenter, classiquement, de rapporter ces prises de position à des positions occupées dans l'espace social et aux trajectoires qui y mènent et, d'autre part, d'analyser les luttes symboliques au sein de « la nébuleuse altermondialiste » : en particulier celles qui ont pour objet la légitimité de la désobéissance non-violente et les usages du corps protestataire dans le répertoire d'action collective.

1. Bénédicte Havard-Duclos, *Entre philanthropie et syndicalisme. Militants et mal-logés de l'Association Droit au logement (DAL)*, Thèse de sociologie, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2003.
2. À cet égard, il me semble que l'analyse géométrique des données mettant en évidence des pôles, des distances et des proximités, serait plus appropriée que les typologies (avec les partitions dichotomiques qu'elles impliquent), à l'analyse des espaces de positions et de prises de positions que Bénédicte Havard-Duclos décrit au demeurant très finement (cf. « grandes gueules » et « petites mains »). D'ailleurs, l'analyse d'un « monde militant scindé en quatre pôles » n'en est pas si éloignée.
3. Pourquoi, plutôt que de tenter de montrer – parfois au prix d'un « saut périlleux herméneutique » – que toute relation de domination peut s'inverser en son contraire, n'avoir pas cherché à référer plus systématiquement les prises de position aux positions ? Plutôt que de montrer l'ambiguïté générique des relations entre « militants » et « mal-logés », peut-être aurait-on pu montrer que tel type de rapport est tendanciellement associé à telle catégorie de « mal-logés » dotée de telles ressources ? En d'autres termes, dans cette relation entre « militants » et « milités », s'agit-il de l'envers (la résistance à la domination) et de l'endroit (la domination) d'une relation toujours ambiguë ou de pôles opposés dans le répertoire des modalités possibles d'une relation qui dépend en particulier des ressources et des dispositions des familles « mobilisées » ? Béatrice Havard-Duclos note d'ailleurs qu'« une explication en termes de ressources, de capital, semble [...] crédible pour rendre compte de leur plus ou moins grande capacité à s'abstraire de leur cas propre et à politiser leur vision du monde ».

Nouvelles formes de militantisme et désobéissance non-violente

Gérard Mauger

Positions et prises de positions

Dans la première perspective, les données recueillies par Nathalie Tenenbaum suggèrent trois hypothèses.

1. La fréquence des « héritages religieux » suggère que leur engagement militant pourrait être une conséquence ou une reconversion de cet *ethos* chrétien ;
2. Leurs dispositions individualistes, leur refus de la finitude sociale, leur anticonformisme conformiste peuvent apparaître comme des dispositions génériques des « héritiers » d'hier et d'aujourd'hui² ;
3. Le décalage croissant entre le capital scolaire accumulé et les postes auxquels il donne accès peut aussi rendre compte de ce *revival* de l'humeur contestataire : ce déclassement structural voue ces « intellectuels frustrés » à investir leur capital scolaire hors du marché du travail, dans la bohème artistique ou dans cette « bohème militante » qu'étudie Nathalie Tenenbaum, susceptibles de les créditer de la reconnaissance qui leur est refusée sur le marché du travail. Ainsi peut-on comprendre, d'une part, l'essor de la « contre-expertise » et le *come back* de l'éducation populaire et, d'autre part, le refus de toute « remise de soi » à des porte-parole, la défiance par rapport aux organisations soupçonnées d'être « totales », la revendication du droit à exprimer son « opinion personnelle » (le respect des différentes « sensibilités »)³, la quête d'originalité et la condamnation de la routine, la recherche d'actions « festives » et « créatives » opposées à « l'ennui » et à la « morosité » des manifestations traditionnelles, etc.

Nouveaux « entrants » et militants « traditionnels »

Les luttes symboliques au sein de la « nébuleuse altermondialiste »

Dans la seconde perspective, Nathalie Tenenbaum livre des éléments d'analyse des luttes symboliques qui traversent « la nébuleuse altermondialiste » : en particulier celles qui opposent ces « nouveaux entrants » aux militants « traditionnels » (qu'ils s'efforcent de disqualifier en les renvoyant à un passé dépassé) et qui ont pour enjeu la labellisation des formes d'action collective au sein du « mouvement altermondialiste ». Il s'agit d'inventer des pratiques qui puissent échapper à la fois au stigmate de la « violence » (elles cherchent au contraire à le faire retomber sur l'État et les forces de l'ordre) et à celui du « pacifisme » et/ou de « l'intellectualisme » : comment être « radical » (le label écarte la controverse classique entre « réforme » et « révolution ») sans être « violent » ? Comment être « non-violent » en étant « activiste » ?, etc. La promotion de la désobéissance non-violente et l'usage pacifique des corps protestataires est « la solution » pratiquée, théorisée et promue par le groupe étudié. Les luttes symboliques autour des classements et auto-classements sur « l'échiquier politique » (« gauche », « gauche de gauche », « gauche de la gauche », « extrême gauche », « gauche radicale », « ultra-gauche », etc.), les luttes de frontières du mouvement altermondialiste (qui inclure ? qui exclure ? qui récupérer ?, etc.) relèvent du même type d'analyse. Toutes suggèrent une construction d'objet en termes de champ : il me semble qu'il y a là une alternative heuristique par rapport aux analyses de « la nébuleuse altermondialiste » en termes de « mouvement social ». ■

1. Nathalie Tenenbaum, *Désobéissance non-violente et nouvelles formes de militantisme. Enquête au sein du groupe Vamos !*, DEA de sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Septembre 2003.
2. « L'étudiant, comme novice intellectuel (est) tenu de faire ses preuves d'intellectuel autonome, en s'exerçant au jeu de décevoir les attentes, le mode privilégié de l'exercice de la liberté intellectuelle. [...] Plus généralement, si, dans leurs choix esthétiques, qui se portent souvent vers l'avant-garde, ou leurs choix politiques, souvent extrémistes, les étudiants parisiens sont et se veulent en rupture, s'ils s'engagent et entendent s'engager à contre-courant et à contre-pente, obéissant au conformisme de l'anticonformisme, c'est que les valeurs de dilettantisme et de désinvolture [...] sont en affinité avec les valeurs qui entrent dans l'idéal intellectuel de l'intelligence sans attache et sans racine », notaient Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron en 1964 (*Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit, 1964, p. 69).
3. « Ils se sentent d'autant plus fondés à intervenir dans les débats idéologiques qu'ils y sont objectivement invités par leur situation de public disputé » (Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers*, op. cit., p. 73-74).

Pratiques militantes, militants et action collective

Deux fauchages d'OGM

Gérard Mauger

L'enquête comparative menée par Julie Pagis sur deux configurations locales de mobilisations de militants d'ATTAC, de la Confédération Paysanne et d'inorganisés, pour la préparation de deux procès consécutifs à des fauchages d'OGM¹, permet à la fois d'actualiser le répertoire des formes contemporaines de militantisme, de mettre en évidence plusieurs profils de militants et d'éclairer les conditions sociales de l'accord dans un contexte d'action collective.

Pratiques militantes

Ces formes contemporaines de militantisme peuvent être décrites en fonction de cinq critères. Le premier oppose classiquement « la théorie » à « la pratique » : la nouveauté est sans doute ici le *revival* de « l'éducation populaire » (ATTAC se définit comme « un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action »). Le deuxième oppose, non moins traditionnellement, « violence » et « non-violence » (ou actions « légales » et actions « illégales ») : l'innovation réside ici dans l'importance accordée à « la désobéissance civile » (dont relèvent les fauchages d'OGM)². Le troisième concerne les formes d'organisation : il oppose l'organisation « verticale », « pyramidale », traditionnelle (associée à la délégation et à « la remise de soi ») à des formes d'organisation « horizontales » (associées à la « démocratie directe »). Le quatrième critère concerne les rapports entretenus avec le champ politique : à une conception « citoyenne » d'interpellation des élus s'oppose, pour les partisans de « l'autonomie du mouvement social », le refus de toute « récupération » par les partis politiques. Le cinquième et dernier

critère, homologue du précédent, concerne les rapports entretenus avec les médias : aux partisans d'une utilisation stratégique plus ou moins contrôlée s'opposent les adeptes d'une presse alternative qui refusent toute forme de « collaboration ». Ce répertoire des pratiques militantes peut être rapporté aux ressources qu'elles supposent : capital culturel (elles utilisent « la force des mots », « la force des idées vraies ») et temps libre (condition *sine qua non* de l'usage militant du capital culturel³).

Figures de militants

Par ailleurs, l'enquête de Julie Pagis met en évidence cinq figures idéal-typiques de militants. Le capital culturel détenu oppose classiquement les militants intellectuels à ceux des classes populaires (dans le cas étudié, il s'agit de paysans « d'origine »⁴). De façon générique, ces deux figures s'opposent non seulement sous l'angle du temps libre et du sentiment de légitimité (ou d'illégitimité) culturelle, mais aussi de l'importance accordée au « je » par rapport au « nous », de la préférence accordée à la réflexion par rapport à l'action, de la prééminence de l'investissement intellectuel par rapport à l'investissement corporel (ou financier : les cotisations). Mais, l'enquête met surtout en évidence plusieurs figures distinctes de militants « intellectuels » (*i. e.* détenteurs d'un capital scolaire élevé)⁵. Toutes se caractérisent par le décalage entre le capital culturel détenu (titres scolaires et/ou autodidaxie) et le capital économique (faibles, voire très faibles revenus) : faute de pouvoir (ou de vouloir) investir leur capital culturel sur le marché du travail, tout se passe comme s'ils l'investissaient dans leur pratique militante, important ainsi des dispositions et des compétences

intellectuelles dans le champ politique (et, en particulier, « l'individualisme » associé à la revendication d'une « opinion personnelle » et à la quête de « reconnaissance »). Mais, à cette situation partagée de « déclassement » (*i. e.* de décalage entre les titres et les postes), correspondent au moins trois figures de militants. Proches des « établis » gauchistes soixante-huitards, les uns, professant « un anti-intellectualisme d'intellectuel », revalorisent le militantisme « à l'ancienne » et fustigent le militantisme « petit bourgeois » des autres⁶. Les autres disqualifient ce militantisme « traditionnel » qu'ils perçoivent comme « dépassé » : à la remise de soi, à l'organisation pyramidale ils opposent la démocratie directe et l'organisation en réseau⁷. Enfin, la troisième figure, que Julie Pagis définit par son « habitus néo-rural » se distribue par rapport à deux pôles : un pôle « politique »⁸ et un pôle qu'elle définit comme « éthique », surtout préoccupé de « révolutionner sa vie quotidienne »⁹.

Accord et action collective

Enfin, ces deux études de cas permettent de mettre en évidence deux modalités de l'accord dans un contexte d'action collective. Le cas de la Confédération Paysanne à Valence illustre la modalité « classique », associée à la délégation, à la confiance accordée à un porte-parole charismatique (intellectuel). Le cas de Valence illustre le régime général des luttes de concurrence au sein du « mouvement social » (que l'on peut définir comme un sous champ du champ politique) : luttes pour la définition du répertoire d'action légitime (« éducation populaire » / « désobéissance civile ») ; luttes pour la définition des formes d'organisa-

tion légitimes (« centralisme démocratique » / « démocratie directe ») ; luttes pour la définition des objectifs de la lutte (communisme « anti-bureaucratique » / social-démocratie plus ou moins « radicale » / anarchisme / contre-société utopique, etc., respectivement associés à des prophètes emblématiques) ; luttes de classement entre organisations sur l'échelle « droite-gauche » (surenchère dans « la radicalité » / démarcation d'un « activisme gauchiste irresponsable »). Le cas de Foix illustre un cas de « mise en suspens » de ces luttes de concurrence entre organisations concurrentes : comment en rendre compte ? Deux facteurs semblent avoir joué un rôle déterminant : d'une part, l'homogénéité des habitus et des styles de vie (« néo-ruraux »), d'autre part, l'expérience acquise de la collaboration (logique unitaire), succédant à celle de la confrontation dans une aire géographique restreinte (logique distinctive). ■

1. Julie Pagis, Conditions sociales de l'accord dans un contexte d'action collective. Attac et la Confédération Paysanne. Enquête ethnographique sur deux configurations locales, DEA de Sciences Sociales ENS/EHESS, Septembre 2003.
2. Une mise en perspective historique permettrait de situer ce répertoire d'action collective, ces figures de militants, ces luttes de concurrence, dans l'histoire des luttes sociales (en particulier celles des luttes paysannes).
3. Le capital corporel – « la force physique » – semble ne plus avoir cours dans les mobilisations étudiées.
4. Cf. figure 1, « Le paysan-faucheur au service de son syndicat », p. 85-86.
5. Il faudrait approfondir l'analyse des rapports entre les cinq figures de militants mises en évidence : comment situer en particulier les deux figures « néo-rurales » par rapport aux trois autres ? Tout semble indiquer que la valeur des différentes espèces de capital (en particulier le capital scolaire et le capital économique) se trouve redéfinie (à la baisse) au sein de « la contre-société néo-rurale ».
6. Cf. figure 2, « Le porte-parole paysan radical », p. 87-88.
7. Cf. figure 3, « Le citoyen-faucheur éducateur », p. 88-89.
8. Cf. figure 5, « Le faucheur-néorural libertaire à forte compétence politique », p. 165-166.
9. Cf. figure 4, « Le citoyen-faucheur éthique », p. 163-164.

Le principal intérêt de l'ouvrage de Christophe Bourseiller et de Robert Barcia (Hardy) est sans doute qu'il donne l'occasion à ce dernier de combattre pied à pied la *doxa* médiatique et politique au sujet de LO (plus précisément l'Union Communiste Internationaliste connue sous le nom de LO) : cette organisation serait une « secte » caractérisée par son « opacité », son fonctionnement « rigide », son « austérité » de mœurs, sa rhétorique idéologique « archaïque », ses positions tellement à contre-courant qu'elles deviennent « indéfendables » (vote négatif sur la taxe Tobin au Parlement européen, refus de voter Chirac au deuxième tour de l'élection présidentielle...), etc.

Il s'agit de convaincre le lecteur que cette image est une invention malveillante et, pour cela, Hardy met en place un dispositif très habile :

- il répond sans esquives aux questions ouvertement critiques d'un journaliste qui a participé (de manière pas trop malveillante il est vrai) à la formation de cette image très négative ;
- il ne fait aucune concession sémantique et multiplie les rectifications, ce qui produit ce qu'on pourrait appeler un « effet de rigueur », opposé aux déformations, simplifications et erreurs des journalistes ;
- il témoigne d'une certaine lucidité, voire même d'une véritable capacité réflexive sur son propre parcours et celui de son organisation, en particulier pour la période qui va jusqu'aux années soixante-dix. On entre ensuite dans les luttes contemporaines et le discours est plus contrôlé et idéologique.

Au final, le discours est constamment étayé par des « faits » (historiques, organisationnels et personnels) et, si l'on met à part les dernières pages qui contiennent un hymne pas franchement nouveau à une sorte de « communisme éternel » trahi par les intellectuels de gauche, l'essentiel du message affirme de manière systématique et cohérente la nécessité d'une

LO ou les « puritains » de la Révolution prolétarienne

Frédéric Lebaron

Note de lecture sur Robert Barcia, alias Hardy, La véritable histoire de Lutte Ouvrière. Entretiens avec Christophe Bourseiller, Paris, Denoël, 2003, 326 p.

action politique durable centrée sur les lieux de travail de la « classe ouvrière » : le monde de l'entreprise. À l'heure où la gauche et le mouvement social constatent une certaine rupture avec les classes populaires, il est utile de réfléchir sereinement à cette expérience. La lecture de cet ouvrage est loin d'être sans intérêt (et sur lequel je ne reviens pas, bien qu'il présente un intérêt en lui-même et qu'il nécessite une confrontation avec d'autres).

L'action politique : diffuser les idées communistes révolutionnaires, critiquer l'exploitation capitaliste sur les lieux de travail

À la lecture de cet ouvrage, l'action politique au sens le plus large apparaît relativement « simple » dans ses moyens et ses objectifs, mais elle est entravée par divers obstacles économiques et sociaux : il s'agit de diffuser les idées communistes révolutionnaires, principalement au moyen de bulletins d'entreprise souvent distribués à la sortie des usines, et de critiquer les diverses formes prises par l'exploitation capitaliste sur les lieux mêmes de travail de la « classe ouvrière ». Cela conduit (bien sûr) dans certaines circonstances favorables à participer, parfois en les impulsant ou les dirigeant, à des luttes collectives. Cependant, l'épisode presque fondateur de la grande grève de 1947 aux usines Renault, animée par le jeune Pierre Bois, n'a pas eu pour effet un accroissement notable de l'influence de l'organisation : cela a contribué à un certain scepticisme sur l'efficacité à long terme des mouvements revendicatifs, qui éloigne LO d'une variante courante de « gau-

chisme » et lui donne une apparence très « puritaine ». Il ne faut jamais se laisser griser par les événements.

L'action politique se distingue de l'action syndicale par le fait qu'elle prolonge et systématise la défense des intérêts des travailleurs en développant un programme politique révolutionnaire, qui suppose la socialisation des moyens de production. On retrouve ici le thème développé par Lénine dans *Que faire ?*. Les militants de LO ont aussi une action syndicale, « souvent à la CGT », mais pas en tant que militants trotskistes. Les lycéens et les étudiants, parfois même d'origine bourgeoise, sont surtout recrutés pour permettre à cette action politique tournée vers l'entreprise de surmonter certains obstacles, comme les risques de sanctions patronales des ouvriers repérés comme révolutionnaires.

L'action révolutionnaire doit s'inscrire dans la durée : LO ne pense pas que la Révolution soit prochaine et prône en conséquence une sorte d'ascétisme militant. Il s'agit d'accumuler patiemment un capital symbolique et politique qui permettra de faire évoluer à terme le rapport de forces. Cet ascétisme a d'ailleurs son expression dans le domaine de la culture : l'organisation favorise une vision assez « légitimiste » de la culture, à l'opposé de la valorisation absolue de la « culture ouvrière », puisqu'elle organise des visites de musées, incite à la lecture (certains textes de Marx, Lénine, Trotski), et se constitue comme une sorte d'École parallèle. (Si j'osais, je dirais que Lutte Ouvrière est aussi un peu un « mouvement d'éducation populaire tournée vers l'action » sur un modèle qui rappelle le PCF à certaines périodes de son histoire).

Le rapport aux médias : l'extériorité

Le rapport de LO aux médias est au centre de l'ouvrage et on peut dire ici que Robert Barcia réussit assez remarquablement à convaincre qu'il a fait un inventaire rigoureux des erreurs intéressées des journalistes, en particulier ceux du *Monde*. Tout concourt à faire de LO l'ennemie honnie et caricaturale des journalistes branchés : son centre d'intérêt exclusif pour le monde du travail, domaine qui ne les intéresse guère ; son caractère « fermé » à l'égard de l'intrusion d'un regard journalistique malveillant et simplificateur ; son refus de jouer le jeu médiatique. LO hérite des stigmates du vieux Parti Communiste, avec en plus l'aspect sectaire lié aux pratiques telles que les pseudonymes héritées de l'histoire du trotskisme.

Il est plus surprenant de constater à quel point cette vision médiatique légitime de LO a été intériorisée très largement : que l'on pense par exemple au système d'oppositions entre LO et la LCR commun à la quasi-totalité des commentateurs. LO est « fermée » là où la Ligue est « ouverte » ; LO est « ringarde » là où la Ligue est « branchée », « moderne » ; LO est figée dans une rhétorique des « années trente » là où la Ligue a su s'ouvrir aux « nouveaux courants » (écologie, féminisme, altermondialisme...). Bien sûr, ces oppositions trouvent un de leurs principaux fondements dans le discours très dur de LO à l'égard de ces « nouveaux courants » qui sont présumés (en bonne orthodoxie léniniste) « petits-bourgeois », et auxquels la Ligue, dominée elle-même par des intellectuels « petits-bourgeois »¹, resterait trop sensible : mais LO, sous l'effet de la concurrence dans le champ poli-

tique, ne défend-elle pas au fond la permanence de la « question sociale » et en particulier de la « question ouvrière », par-delà des enjeux « de luxe » qui s'y surajoutent, parfois, pour mieux l'occulter ? LO serait ainsi une sorte de « reproche vivant » de la gauche historique, celle qui est née du mouvement ouvrier et de sa revendication à incarner l'universel.

Un défi pour la reconstruction de la gauche

Peut-être LO devrait-elle finalement être considérée comme une source de défis pour toute la gauche. Un ancrage concret et durable de l'action politique dans le monde des ouvriers et des employés est-il possible ? La communication directe par le biais de journaux d'entreprise, qui recensent les atteintes aux conditions d'existence matérielle et morale des salariés, est-elle une bonne méthode (parmi d'autres), alors que les médias audiovisuels privés démagogiques (TF1, M6, etc.) occupent désormais l'essentiel de l'espace ? Si l'on répond « oui » à ces deux questions, il reste sans doute la question principale : quel peut être le contenu de cette action de mobilisation en direction des classes populaires, surtout si l'on considère que le programme politique élaboré par Trotski a été gagné par une obsolescence certaine ?

On peut en effet douter de l'efficacité d'un message centré sur la seule dénonciation de l'exploitation dans l'entreprise et la perspective d'un « ailleurs » communiste toujours aussi mal défini. Faire plus directement le lien entre la situation dans les entreprises et la mondialisation néolibérale – ce qui suppose d'expliquer celle-ci de manière simple –, intégrer aux analyses la diversité des formes de domination, être en mesure de proposer des orientations et des propositions concrètes et crédibles à tous les niveaux où une action politique est possible plutôt que de camper sur une position de refus absolu : tout cela conduirait à considérer que les classes populaires ont aussi droit à

Faire plus directement le lien entre la situation dans les entreprises et la mondialisation néolibérale, intégrer aux analyses la diversité des formes de domination (...)

accéder à un discours critique simple qui ne soit pas simpliste. C'est bien la principale limite du discours de Lutte Ouvrière que de se replier derrière des catégories d'analyse devenues routinières, qui s'appliquent toujours bien à un certain niveau de généralité² mais n'ont plus de force mobilisatrice.

Il reste que LO a le mérite de rappeler à la gauche un point central de son action, sans lequel elle perd son identité et sa justification : la lutte contre l'exploitation dans le monde du travail. Lorsque des forums, aujourd'hui, proposent de « reconstruire toute la gauche »³, ils « oublient » significativement d'évoquer, et sans doute d'inviter, les membres de Lutte Ouvrière, les excluant par là même de toute participation, fût-ce par la critique et le refus, à la « reconstruction de la gauche ». Cet oubli ne peut que renforcer le « sectarisme », constamment dénoncé et réactivé à la fois, de l'Union Communiste Internationaliste. Cet *a priori* hostile n'augure pas d'une discussion sereine sur l'ancrage populaire de la gauche future. De la même façon, la seule logique de l'alliance électorale opportuniste pratiquée aujourd'hui par la LCR n'est sans doute pas une réponse de fond aux questions soulevées par LO.

Question subsidiaire : Hardy m'a-t-il trompé ?

Subsiste après la lecture de ce livre l'inévitable question : me suis-je purement et simplement laissé abuser ? Hardy, habile propagandiste, aurait-il réussi à faire passer une secte puritaine extrémiste pour une gentille organisation ouvrière démocratique ? Pour répondre à cette question sérieusement, il faut se tourner vers les travaux sociologiques et historiques sur LO. Il en existe fort peu, malgré les efforts de l'excellente revue *Dissidences. Bulletin de liaison des études sur les mouvements révolutionnaires* visant à impulser des travaux scientifiques sur l'extrême gauche, objet peu légitime du point de vue académique.

Un article récent de Georges Ubbiali dans les *Cahiers Léon Trotsky*⁴ permet quand même de comprendre un peu mieux ce que peut être LO « de l'intérieur », bien qu'il ne s'appuie que sur des témoignages d'anciens membres (donc sans doute suspects d'avoir trahi la « cause » pour des raisons d'intérêt individuel). L'analogie avec l'institution scolaire sort renforcée : LO a mis en place un mécanisme de sélection sociale/politique très sophistiqué (permettant le passage du militant de « l'état gazeux à l'état liquide, puis à l'état solide »). Le but est de fabriquer des militants professionnels, des « pleintemps » de la révolution dotés d'un capital culturel et politique validé par l'organisation. Pour construire le militant professionnel abouti (« l'état solide »), LO n'hésite pas à susciter la rupture avec le milieu environnant et à tester la volonté militante en exigeant de forts sacrifices en temps et en argent, qui s'accompagnent d'un investissement intense dans la lecture et dans des pratiques militantes tournées vers le monde ouvrier (collages d'affiches, rédaction de journaux, etc.). LO reproduit un peu le modèle des classes préparatoires aux grandes écoles, mais a construit un modèle « parallèle » et au moins en partie concurrent de l'institution scolaire, comme le montrent bien les listes de lectures imposées, qui ne se réduisent pas du tout aux classiques du trotskisme. Le prix de l'ascétisme révolutionnaire est sans doute l'abandon des stratégies scolaires et professionnelles purement individuelles au profit d'autres formes de stratégies et de gratifications : l'accès aux stades supérieurs de l'identité militante, à certains biens culturels. Il resterait à savoir *qui* bénéficie de cette contre-institution scolaire (ouvriers qualifiés, employés, lycéens, étudiants...) et dans quelle mesure les sacrifices consentis sont payés en retour, alors que le « salut » – révolutionnaire – est renvoyé, comme dans l'éthique protestante analysée par Max Weber, à un horizon indéfini. ■

1. LO l'est également, mais Hardy le nie en assimilant un actionnaire de société pharmaceutique qui a fait l'essentiel de sa carrière comme cadre salarié, à un « prolétaire » au sens large.

2. Sur le fait que beaucoup de salariés, mais aussi des non-salariés, se considèrent comme « exploités », voir C. Baudelot, M. Gollac, *Travailler rend-il heureux ? Bonheur et travail en France*, Paris, Fayard, 2003.

3. C'est par exemple le cas lorsque le Forum de la Gauche Citoyenne souhaite reconstruire « toute la gauche », « du Parti Socialiste à la LCR », ce qui revient à exclure de cet espace Lutte Ouvrière et à entériner le jugement dominant sur cette organisation, mais aussi les tendances les plus sectaires en son sein.

4. G. Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, 79, 2003, p. 57-70.

Le Parlement doit discuter prochainement du projet de loi visant à réformer le droit d'asile en France. À l'évidence, le gouvernement cherche à minimiser la portée de ce texte en le présentant comme un simple « aménagement » de la loi du 25 juillet 1952 qui a créé l'Office de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA), institué les procédures de reconnaissance et les garanties personnelles offertes aux victimes de persécutions. En réalité, ce projet met en péril l'existence même du droit d'asile dans notre pays. Pour comprendre l'enjeu de ce débat, il faut rappeler que le dispositif juridique auquel s'attaque le ministre des Affaires étrangères a largement contribué à faire passer dans notre droit interne la convention de Genève sur les réfugiés adoptée par l'ONU en 1951 et à la rendre effective. Cette convention marquait la volonté des Nations unies de reconstruire, sur les ruines d'un monde anéanti par la guerre et les crimes totalitaires, un ordre international suffisamment solide et universel pour interdire le retour de la barbarie. Elle repose sur les trois grands principes qui ont structuré le droit international dans la seconde moitié du XX^e siècle :

- 1 La convention de Genève défend les droits fondamentaux de l'être humain (c'est en vertu de ces droits que toute personne victime de persécution peut obtenir l'asile dans un État démocratique) ;
- 2 Elle reconnaît la souveraineté des États-nations (il appartient à chacun d'entre eux de traduire dans son droit interne les engagements internationaux) ;
- 3 Elle respecte les individus et leur histoire singulière (c'est parce qu'ils ont subi des craintes personnelles de persécutions qu'ils peuvent obtenir le statut de réfugié et non parce qu'ils sont membres de telle ou telle « communauté », comme c'était le cas au temps de la SDN).

L'enterrement du droit d'asile*

Annie Collovald, Université de Paris X-Nanterre

Smaïn Laacher, sociologue, chercheur associé au Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS)

Gérard Noiriel, École des Hautes Études en Sciences Sociales

Jérôme Valluy, Université de Paris

Les « aménagements » de la loi du 25 juillet 1952 que propose aujourd'hui le gouvernement français minent les trois piliers de ce dispositif.

- 1 Il suffit de lire l'exposé des motifs pour constater avec quel mépris le pouvoir actuel traite les droits fondamentaux de l'être humain. « L'objectif essentiel de la réforme des procédures d'asile est de raccourcir les délais d'instruction des demandes d'asile en rationalisant les procédures et en les recentrant autour d'un OFPRA rénové et performant, dans l'esprit des dispositifs déjà adoptés par la plupart de nos partenaires européens (notamment l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas) ». Pas un mot, on le voit, pour rappeler l'attachement du peuple français au droit d'asile. Pas un mot en direction des millions d'individus qui sont aujourd'hui victimes de persécutions à travers le monde. Le gouvernement gère l'asile comme d'aucuns gèrent leur entreprise. Pour faire face à la souffrance humaine, il suffit de « rationaliser les procédures », il faut se « recentrer », devenir plus « performant », s'aligner sur « nos partenaires européens ».
- 2 Mais ce projet de loi s'attaque aussi au principal fondement de l'État-nation : la notion de « pouvoir souverain » sur laquelle a été édictée toute la réflexion sur le droit d'asile depuis l'époque moderne. La convention de Genève a défini la « persécution » en partant du principe que le pouvoir d'un État s'exerce sur l'ensemble du territoire qu'il contrôle et sur la *totalité* de ses habitants. Pour se débarrasser plus facilement des demandeurs d'asile, le projet de loi remet en cause le

principe de souveraineté territoriale pour lui substituer la notion confuse d'« asile interne ». Les personnes qui chercheront refuge en France parce qu'elles viennent d'un pays où l'armée, la police, la milice les menacent de mort risquent désormais d'être renvoyées dans ce pays, sous prétexte qu'elles peuvent déménager dans une zone plus tranquille ou solliciter la protection d'une organisation éventuellement « privée » (comme la mafia ?) !

- 3 Le troisième pilier du droit d'asile auquel s'attaque le ministre des Affaires étrangères concerne le caractère individuel de l'attribution du statut de réfugié. Si ce projet passe, les demandeurs d'asile en provenance des pays considérés comme « sûrs » se verront en pratique privés du bénéfice de l'asile car l'examen de leur demande se fera dans des délais très brefs, ce qui ne leur permettra pas de convaincre l'OFPRA qu'ils ont subi des menaces de persécution bien qu'ils viennent d'un pays « sûr ». Quels sont les critères qui permettront de définir ce qu'est un pays « sûr », une région « sûre », un parti ou une organisation susceptible de leur offrir une protection ? Et qui définira ces critères ?

Trois grandes raisons ont été avancées pour justifier cette offensive contre le droit d'asile. On veut *d'abord* nous faire croire que la France devrait de toute urgence prendre ces mesures parce qu'elle serait « submergée » par le flot impétueux des demandes d'asile. Contre les présentations souvent fallacieuses des chiffres et la volonté, complaisamment relayée par les médias, de dramatiser les enjeux, il faut rappeler que notre pays n'abrite aujourd'hui

que 100 000 réfugiés statutaires (les trois quarts originaires des pays du Sud-Est asiatique), contre 200 000 dans les années 1950. Ajoutons que l'immense majorité des 22 millions de réfugiés que compte aujourd'hui la planète proviennent des pays pauvres et cherchent asile dans d'autres pays pauvres ; l'Europe n'en accueillant qu'un nombre infime. Et la France se situe en 11^e position dans l'Union européenne ! *Deuxième* argument mis en avant par les pouvoirs publics : la plupart des demandeurs d'asile seraient de « faux réfugiés », ce qui justifierait une réforme des procédures. Mais quel observateur sérieux de la scène internationale pourrait décemment nier la multitude et la gravité des violences politiques qui existent aujourd'hui à travers le monde ? Les impérieuses raisons qui ont conduit nos prédécesseurs à codifier le droit d'asile pour protéger les individus victimes du racisme, du nationalisme, de l'impérialisme sont toujours d'actualité, hélas. Il existe certainement des individus qui tentent de contourner les lois sur l'immigration en invoquant le droit d'asile. Mais ce n'est pas un problème nouveau. Et cela ne justifie en aucune manière la suspicion généralisée qui règne aujourd'hui. *Troisième* argument : la France doit se conformer aux « directives européennes ». Il est vrai que ce projet s'inscrit dans une vaste entreprise des gouvernants européens, relayée par la bureaucratie de Bruxelles visant à faire supporter aux pays pauvres, demain encore plus qu'aujourd'hui, les contraintes du droit d'asile, tout en reportant aux frontières de l'Europe elles-mêmes, les opérations de contrôle qui incombaient auparavant aux États nationaux. Anesthésiés par la technicité et la complexité des textes, devons-nous feindre d'ignorer qu'ils recouvrent des choix politiques

essentiels et accepter en silence que ceux qui parlent aujourd'hui au nom du peuple français bradent les traditions d'accueil propres à notre pays, en se plaçant à la remorque des gouvernements britannique et allemand ? Faut-il applaudir un projet de loi qui non seulement anticipe sur des propositions de directive non encore adoptées par Bruxelles, mais se situe en deçà des exigences européennes potentielles et oublie qu'elles ne constitueront en toute hypothèse que des normes minimales pour les États membres ? Faut-il applaudir à un texte qui viole la convention de Genève en limitant son champ d'application et va placer la France en tête des États hostiles au droit d'asile, donnant du même coup un exemple qui servira ensuite de référence aux autres pays, selon la logique affligeante du plus petit dénominateur commun ; la logique du « moins disant démocratique » qui caractérise aujourd'hui l'Union européenne ? Nous ne le pensons pas.

Si le gouvernement français brade aujourd'hui le droit d'asile avec un cynisme jamais vu, tout en déplorant les « conditions inhumaines » faites aux étrangers, c'est pour des raisons de politique politicienne. Arrivé au pouvoir en jouant massivement sur la carte sécuritaire, il lui faut constamment donner des gages à son électorat et à celui du FN qu'il vise à (re)séduire pour prouver sa détermination, faire croire qu'il inaugure une « ère nouvelle » : l'ère des hommes forts, des purs-et-durs-qui-vont-faire-enfin-respecter-la-loi. Combattre fermement ce projet de loi, ce n'est donc pas seulement affirmer notre solidarité avec ceux qui cherchent désespérément une terre d'accueil pour échapper à la mort. C'est refuser aussi la transgression du droit international et d'un droit constitutionnellement garanti. C'est refuser enfin un engrenage dangereux pour tous les citoyens français. Faire croire que les problèmes politiques et sociaux sont avant tout des problèmes de sécurité – et donc qu'ils seront résolus en multipliant les patrouilles de police et les fouilles au corps, en rationalisant les techniques de fichage et de contrôle

– c'est oublier que l'atteinte aux droits fondamentaux commence toujours par viser ceux qui sont les plus faibles et qui sont au marge de la société avant de concerner les autres groupes sociaux, même les mieux établis.

Contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, cette stratégie n'est pas nouvelle. Le basculement sécuritaire auquel nous assistons aujourd'hui rappelle une logique que la France a déjà connue. Au début des années 1930, les discours xénophobes et antisémites de l'extrême droite commencent à gangrener l'État républicain. Le maire du III^e arrondissement de Paris écrit au ministère de l'Intérieur pour protester contre le trop grand nombre de « réfugiés juifs allemands » qui vivent dans la capitale. Les décrivant comme des « déchets humains », « inassimilables en raison de leurs particularités ethniques », il évalue à un sur dix la proportion des « vrais réfugiés ». Ces pressions poussent le ministre de l'Intérieur, Camille Chautemps, à proclamer péremptoirement : « Le libéralisme dont nous avons fait preuve au début a cessé. La France veut bien être une voie de triage, mais elle ne saurait être une voie de garage ». Quelques mois plus tard, prétextant une accalmie dans les persécutions, le gouvernement français affirme que les Juifs ne courent plus de risques en Allemagne. Puisque c'est un « pays sûr », la police n'hésite pas à renvoyer chez eux les « faux réfugiés » qui se plaignent d'Hitler. Nous savons aujourd'hui quel allait être leur destin ! Mais ces expulsions ne résolvent pas pour autant le « problème » des demandeurs d'asile. L'extrême droite réclame des mesures de plus en plus « énergiques ». La police républicaine passe alors à la vitesse supérieure. En 1938, les « indésirables » sont assignés à résidence et regroupés dans des « camps ». Au bout de cette logique, il y a le gouvernement de Vichy, Drancy et la déportation en masse. Ce rappel historique n'a pas pour but de dramatiser la situation actuelle. Le contexte international est heureusement moins menaçant aujourd'hui

que dans les années 1930. Néanmoins, nul ne peut dire de quoi demain sera fait. Les élections du 21 avril 2002 sont venues rappeler aux naïfs que même dans la France d'aujourd'hui la démocratie pouvait être mise en péril. Le plus inquiétant dans le contexte actuel, c'est le fait que le discours sécuritaire soit en passe de fonctionner comme une pensée unique, parfois même parée des vertus humanitaires. Lorsqu'on évoque les « traditions d'accueil » de la République française, on oublie de préciser qu'elles ont été acquises grâce aux luttes menées par les forces progressistes de ce pays, contre les ministres de l'Intérieur de l'époque. Aujourd'hui, entre les pleurnicheries humanitaristes dont se délectent certains médias (qui ancrent dans l'opinion l'idée que les réfugiés sont victimes d'une « fatalité », contre laquelle nous ne pouvons rien faire), et la suspicion policière (qui présente chaque demandeur d'asile comme un fraudeur en puissance), il n'existe plus d'espace politique pour promouvoir le droit d'asile et défendre ceux qui le sollicitent. La gauche – qui a contribué à cette démobilisation lorsqu'elle était au pouvoir, par crainte de « faire le jeu du Front national », ne joue pas aujourd'hui le rôle qui a été le sien dans les années 1930, quand elle luttait pour qu'on laisse entr'ouverte la porte par laquelle sont entrés les réfugiés victimes du fascisme, du nazisme et du franquisme. Les intellectuels qui, jusque-là, avaient toujours fait du droit d'asile une des grandes causes à défendre s'en sont détournés ; comme ils ont délaissé les classes populaires, contribuant ainsi à les déclasser au rang de causes illégitimes et imperceptibles. Cette démobilisation générale a d'importantes répercussions au sein même de l'État. La question du droit d'asile est, traditionnellement, un enjeu de lutte entre le ministère des Affaires étrangères (qui a en charge la protection des réfugiés) et le ministère de l'Intérieur (qui protège les frontières). Ce projet de loi montre à l'évidence que les champs

de compétence ministérielle ne sont plus respectés et que ce sont les pré-occupations de la place Beauvau qui dictent aujourd'hui l'attitude du gouvernement.

Que ceux qui en douteraient relisent le discours prononcé par Dominique de Villepin au Conseil de sécurité de l'ONU le 14 février 2003. S'exprimant au nom du peuple français, « qui n'a cessé de se tenir debout face à l'Histoire et devant les hommes », au nom d'un pays « fidèle à ses valeurs » et qui « croit en notre capacité à construire ensemble un monde meilleur », il ajoutait : « Dans ce temple des Nations unies, nous sommes les gardiens d'un idéal, nous sommes les gardiens d'une conscience ». Les propos du ministre des Affaires étrangères étaient crédibles dans cette enceinte, en raison du rôle historique qu'a joué la France dans le combat pour les droits de l'homme, et donc pour le droit d'asile. Notre pays a été le premier pays du monde à inscrire ce droit dans sa Constitution, en 1793. Cet idéal, réaffirmé dans le préambule de la Constitution de 1946, s'est traduit dans les faits, puisque la France a aussi été, dans le passé, l'un des pays qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés sur son sol. Ces traditions d'hospitalité ont permis à la diplomatie française de jouer un rôle majeur à la SDN, puis à l'ONU. Mais la réforme du droit d'asile que le même ministre présente aujourd'hui s'inscrit en faux contre cette tradition. Elle n'est pas digne d'un peuple qui veut « se tenir debout face à l'histoire ». Elle n'est pas « fidèle à nos valeurs » et ne permet pas d'espérer « la construction d'un monde meilleur ». Parce qu'elle oublie de protéger efficacement les persécutés, elle affaiblit la France. ■

* Une version plus courte de ce texte est parue dans *Le Monde* du 6 juin 2003.

Revenir sur le passé des luttes sociales apparaît d'une grande actualité politique. Non pas pour entreprendre une histoire héroïque du mouvement ouvrier, le premier à les avoir portées, même si, en ces temps de discrédit du populaire en politique, cette entreprise serait loin d'être vaine au moins sur le plan symbolique. Mais redécouvrir ce passé fera mieux prendre la mesure de l'enjeu que recouvrent les différentes stratégies qui cherchent aujourd'hui à mettre en cause les droits syndicaux et le droit de grève et, ce, de diverses manières : par exemple en pénalisant juridiquement les actions syndicales et les syndicalistes, en sanctionnant les grévistes par l'amputation brutale de leur salaire mensuel, en voulant instaurer un service public minimum pour empêcher la « prise en otage » des usagers. L'enjeu de ces différentes stratégies est double. Il s'agit, bien sûr, de supprimer un certain nombre de droits sociaux et juridiques parfois chèrement acquis. Il s'agit, surtout, et c'est sans doute le plus important, de supprimer une des voies essentielles d'accès à la parole en politique grâce à laquelle les plus faibles socialement, économiquement et politiquement, ont conquis, contre la situation qui leur était faite et contre les dominants du moment, une reconnaissance à intervenir et à revendiquer en politique en leur nom propre ; à être des interlocuteurs autorisés et acceptés dans les négociations qui touchent non seulement des questions concrètes concernant leur vie de tous les jours (salaire, emploi, conditions de travail), mais aussi les problèmes plus larges de la vie politique nationale. C'est dire que l'enjeu principal actuel des diverses atteintes aux « acquis sociaux » est de reléguer à nouveau dans le silence ou l'invisible ceux qui ont des raisons de protester contre le monde social tel qu'il existe et, avec eux, leurs

Les luttes sociales : passé et présent

Annie Collovald, Université de Paris X-Nanterre

Intervention à l'Université populaire d'Attac XIX^e, le 21 janvier 2004

griefs et les causes auxquelles ils se vouent. En témoignerait le mutisme politique et médiatique qui revêt aujourd'hui les multiples fermetures d'usines, les licenciements en nombre qui s'effectuent, la restriction administrative des critères définissant le statut de chômeur et les indemnisations auxquelles il donne droit, etc. Or cette reconnaissance d'une légitimité à intervenir en politique n'a pas été de soi pour les plus défavorisés.

Quelques dates illustrent le temps qu'il a fallu et le travail collectif de légitimation qui a été nécessaire pour que cette reconnaissance soit officialisée et inscrite dans l'arsenal juridique. Les manifestations et les grèves ouvrières existent tout au long du XIX^e siècle et au début du XX^e. Pourtant le droit au « 1^{er} mai » et le droit à la manifestation ne sont avalisés qu'en 1935 et par décret. Le droit à la grève n'entrera qu'en 1946 dans le préambule de la nouvelle Constitution et encore les controverses sur son interprétation ne prendront fin qu'en 1950 avec l'arrêt Dehaene qui institue que « la grève est un principe fondamental de notre temps ». (On peut noter incidemment que ces droits sont acquis par des décisions autoritaires et non après avoir été soumis à des votes parlementaires qui auraient sans doute fait surgir de multiples résistances et accru les délais). De même si le syndicalisme est autorisé en 1884, si la CGT est créée en 1895, si la charte d'Amiens en 1906 prône que « l'émancipation des travailleurs se fera grâce aux ouvriers eux-mêmes », il faut attendre 1936 et le Gouvernement Blum pour que les conventions collectives

soient acceptées comme des contrats et des règles incontournables des relations professionnelles. Ces exemples montrent combien la principale conquête des luttes sociales a été, pour les ouvriers, de se faire reconnaître par les autorités dominantes en porte-parole crédibles et acceptés de groupes sociaux et d'opinions certes contestataires de l'ordre social et politique mais dignes d'intérêt et d'attention.

En m'appuyant sur des travaux d'historiens et de sociologues portant sur la représentation politique, sur le mouvement ouvrier et sur les mobilisations ou les actions collectives, je voudrais retracer, avant d'en venir au présent des luttes sociales, les premiers moments de mise en forme des manifestations et des grèves ouvrières. On verra ainsi que ces actions collectives sont bien une arme des faibles. On peut d'ailleurs les suggérer par l'absurde. Voit-on souvent des manifestations d'énarques ou de hauts fonctionnaires ? Des *sit-in* de PDG ? Inversement assiste-t-on souvent à des colloques de SDF ou de chargés de communication des chômeurs¹ ? Une arme des faibles, donc, nécessaire aux plus démunis pour retourner à leur avantage une situation sociale et politique qui les place toujours du mauvais côté des rapports de force. Mais une arme qui a supposé la détention d'un certain nombre de ressources qu'il leur a fallu créer de toutes pièces et qui sont, aujourd'hui encore et sans doute plus qu'hier, indispensables pour qu'apparaisse et dure un mouvement social et pour que les préoccupations qu'il porte sur la place publique soient prises en compte et considérées avec sérieux.

Des causes sociales difficiles à faire entendre

Tout au long du XIX^e siècle se déroulent des grèves et des manifestations ouvrières². Elles ont alors une triple particularité qui empêche la naissance d'un mouvement véritablement collectif. Elles sont tout d'abord très localisées. Les grèves de solidarité sont extrêmement rares lorsqu'elles ne touchent pas la profession et elles ne franchissent qu'exceptionnellement les frontières de l'usine ou de la mine. Elles sont ensuite illimitées dans le temps et finissent souvent en émeutes ou en insurrections armées et violentes. Enfin elles suscitent une forte répression de la part des forces de l'ordre (généralement l'armée) se concluant dans le sang. On peut citer à Lyon en 1830 la « révolte des Canuts » (le terme est important, on parle de révolte des tisserands lyonnais et non de manifestation ou de grève), le Premier mai de 1891 à Fourmies qui se clôt par un véritable massacre ou encore les grèves des ouvriers du bâtiment de Draveil et de Villeneuve Saint-Georges en 1908 brisées par Clemenceau. La transformation de ces actions sporadiques et souvent vaines en démonstration de force et arme de négociation va être lente et difficile. Ce sont les premiers socialistes venus du monde ouvrier qui vont s'attacher, non sans mal, à leur donner un sens et une signification qui feront d'elles une ressource efficace dans la lutte politique.

Non sans mal, car il faut se garder d'une conception excessivement optimiste de l'engagement politique et syndical en milieu populaire : le syndicalisme est minoritaire chez les ouvriers, et les leaders syndicaux,

on l'a vu, ont beaucoup de mal à les intéresser à ce qui se passe au-delà de leur usine ou de leur mine. Sur le plan politique, les premiers candidats socialistes qui réussissent à mobiliser durablement les électeurs ouvriers n'y parviennent qu'après un intense travail de propagande et de mobilisation qui passe autant par les services rendus par les coopératives, les mutuelles ou le syndicat que par l'action proprement politique des partis ouvriers. Le relais des cabarets ou des estaminets (où l'on se rencontre, lit ensemble la presse et discute des problèmes quotidiens) joue aussi un rôle crucial. Lorsque Jules Guesde et les siens, par exemple, conquièrent la mairie de Roubaix à la fin du XIX^e siècle, ce n'est pas seulement grâce à la promesse du grand soir, c'est aussi grâce à un réseau de coopératives, de syndicats textiles, de journaux et grâce à ces liens de sociabilité noués dans les cafés et cabarets. C'est en créant un socialisme implanté dans la société locale du Nord que les Guesdistes réussissent à donner corps à l'idéal internationaliste qu'ils prônent et qui reste aux yeux du plus grand nombre très abstrait : c'est grâce à ce maillage de relations à la fois sociales et politiques qu'ils réussissent à faire du socialisme l'emblème des ouvriers roubaisiens³.

Que les chances de succès politique dépendent étroitement d'une insertion sociale quotidienne explique que dans les banlieues ou dans les quartiers où l'on est en présence d'une classe ouvrière déracinée, sans véritable réseau de sociabilité, les taux de participation électorale ou d'inscription sur les listes soient très bas ou encore que la participation à des actions revendicatives soit faible. Il faudra ainsi beaucoup de patience et un long travail individuel et surtout collectif aux militants socialistes pour créer l'accoutumance des ouvriers au vote socialiste et au vote tout court ou encore pour faire comprendre l'intérêt de s'engager dans des actions collectives contrôlées par des représentants⁴. Cette indifférence

Le relais des
cabarets ou des
estaminets (où
l'on se rencontre,
lit ensemble la
presse et discute
des problèmes
quotidiens) joue
aussi un rôle
crucial.

à la politique fortement ancrée dans une bonne partie de la classe ouvrière contraindra les militants socialistes à développer une organisation très structurée et hiérarchisée, « le parti de masses », seule capable d'assurer durablement les mobilisations sociales et politiques.

Parallèlement à ce travail collectif de rassemblement et d'entraînement des plus simples, va s'inventer une forme raisonnable de manifestation de rue car fortement tenue et encadrée par les acteurs eux-mêmes de ces manifestations. Peu à peu la force démontrée par cette expression publique d'une opinion collective assure son extension à d'autres catégories sociales que les classes ouvrières ou populaires (employés, médecins, fractions intellectuelles, gauche et droite vont y avoir recours)⁵ même si elle ne sera reconnue officiellement que tardivement. Très longtemps, les manifestations ne sont pour le pouvoir politique que des attroupements par définition illégaux et donc susceptibles d'être réprimés. Elles ne devront leur progressive légitimation qu'aux (relatifs) succès politiques des représentants de la cause ouvrière qui feront d'elles l'expression d'intérêts sociaux aussi importante que celle émise dans le bulletin de vote. Les manifestations sont alors une démonstration de force de groupes sociaux dominés et peu représentés politiquement qui ne peuvent guère mettre en avant que le nombre ; à ce titre, elles sont la ressource presque naturelle des organisations de gauche et des syndicats ouvriers. Elles composent cependant un répertoire d'actions collectives importé de Grande-Bretagne où l'on parle alors de « meetings en plein air ». Leur adoption entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e constitue une véritable innovation qui suscite, dans les rangs de la gauche entre Jaurès et Clemenceau par exemple, de vives controverses sur l'efficacité de ce mode de rassemblement. Ce sont les socialistes qui font alors campagne pour le droit à manifester, « une façon de voter

avec ses pieds » comme le dit Jaurès. On voit combien cette opinion manifestante collective offre un autre moyen que le vote de s'opposer aux autorités établies en place. (On peut noter incidemment que l'élection – comme les sondages d'ailleurs – tend à minimiser le poids effectif de ces minorités actives en les dissimulant dans les majorités silencieuses produisant du même coup un consensus plus apparent que réel sur les enjeux sociaux et politiques traités).

C'est sans doute en 1909 avec ce que les historiens appellent la « manifestation Ferrer » que la forme contemporaine de la manifestation s'est définitivement fixée⁶. Un premier défilé politique spontané en faveur de l'anarchiste espagnol Francisco Ferrer tourne mal (forte répression et nombreuses violences). Ferrer a été jugé responsable des émeutes anticléricales au moment de la guerre du Maroc, il fut condamné à mort et fusillé. Un appel est lancé à une seconde manifestation mais à l'instigation cette fois-ci de la SFIO et de la CGT, ces organisations ouvrières voulant prouver qu'elles étaient capables de faire défiler dans l'ordre la classe ouvrière, de faire une « manif à l'anglaise », sans désordre ni violence. Les élus sont mis en avant, ceints de leur écharpe tricolore, le trajet est prévu à l'avance et négocié avec les forces de l'ordre, la rue est respectée grâce à l'encadrement par des services d'ordre ouvriers (une autre innovation). La manière dont cette manifestation fut commentée à l'époque montre bien à la fois le trouble qu'elle a jeté dans les façons ordinaires de voir la classe ouvrière et la nouveauté de l'événement : les journalistes évoquent une « promenade extraordinaire », une « procession curieuse dans laquelle les gens marchent bras dessus, bras dessous ». L'enjeu était important. Ces manifestations calmes et organisées étaient une autre façon de lutter contre la disqualification sociale et symbolique dominante des ouvriers qui leur déniait toute légitimité à intervenir en politique.

En effet, les manifestations ouvrières étaient alors perçues comme des foules qui à ce titre obéissaient à une logique plus instinctive et irrationnelle que raisonnable. Ce point de vue traduisait la « panique morale et sociale » des élites établies devant le peuple et ses formes d'expression collective : à leurs yeux, le peuple mobilisé ne pouvait être qu'une multitude aveugle et bruyante prête à toutes les violences et les exactions, il n'incarnerait qu'une menace pour l'ordre établi. Une telle conception du peuple mobilisé en foule dangereuse trouvait son expression la plus systématique dans les théories savantes de l'époque qui étaient relayées auprès des élites en place : la « psychologie des foules » formulée d'abord par le sociologue italien Scipio Sighele (1868-1913) en 1891 et, quelques années plus tard, par un médecin français Gustave Le Bon (1841-1931)⁷. Ces analyses savantes méritent qu'on s'y arrête car elles montrent combien, dès qu'il s'agit d'étudier le peuple, l'activité scientifique entremêle parfois à son insu des jugements sociaux qui ne sont que la traduction d'une distance sociale non maîtrisée et propice à toutes les incompréhensions et les déformations possibles.

Dans la foule, l'individu est censé perdre son autonomie et subir des processus de contagion des croyances et des comportements. Les traits de la foule sont la suggestibilité qui la livre au meneur, le faible contrôle des affects et des instincts qui la rend émotive, imprévisible et dangereuse. Ces savants jouent de certaines associations avec l'alcool, ou des métaphores féminines : du coup la foule est systématiquement identifiée à un potentiel de déferlement des instincts sexuels et de violence. Ces psychologues des foules empruntent leur argumentation à Jean Martin Charcot, l'aliéniste qui travaille sur l'hystérie et l'hypnose comme mode de traitement des pathologies individuelles (il influencera également Freud mais sur de tout autre point). La contagion, l'hallucination trans-

forment les individus pris dans la foule en automates ivres et hystériques (la foule est féminine). Selon Le Bon toutes les formes d'action collective sont des sortes de régressions des évolutions des sociétés humaines. Les individus ne sont plus des individus dans la foule. Sighele évoque ainsi la foule criminelle.

C'est dire que les premières manifestations et les grèves ouvrières ont dû lutter contre ces représentations dominantes largement stigmatisantes qui avaient pour effet pratique de montrer les leaders ouvriers comme des meneurs et des meneurs criminels et donc de justifier leur emprisonnement (mais aussi les fusillades). Il n'est pas sûr que ces stigmatisations aient aujourd'hui disparu (même si toute une série de censures empêche, sauf exception, qu'elles puissent se dire et se penser avec une telle liberté de ton et de mépris ; je vais y revenir dans quelques instants).

Quels enseignements nous livre ce passé des luttes sociales ?

Tout d'abord on s'aperçoit que l'existence d'intérêts objectifs communs à défendre ne suffit pas à faire émerger une action collective ; que l'importance d'une cause ou de griefs sociaux ou encore la justesse d'un projet idéologique sont des conditions très insuffisantes pour créer un mouvement de luttes sociales. Inversement l'absence de participation à une mobilisation collective ne signifie pas qu'il n'existe pas de mécontentement social ou que les individus ne comprennent pas le sort qui leur est fait. Toutes les analyses sociologiques des mobilisations le soulignent, mais on vient également de le voir avec l'essor du mouvement ouvrier. La mise en place d'une organisation structurée et hiérarchisée, appuyée sur une division du travail de représentation est essentielle ; elle seule permet d'accomplir un travail collectif de définition d'une cause et de mobilisation et d'incitations

multiples à l'enrôlement en sa faveur. Cette organisation, pour rencontrer l'intérêt de ceux auxquels elle se voue, réussit cependant d'autant mieux qu'elle s'enracine dans des réseaux de sociabilité et de proximité avec eux. L'adhésion à une cause ne se fait que très rarement sur un mode intellectuel. Elle se fabrique au quotidien dans le partage des mêmes conditions de vie et de travail et/ou dans la fréquentation des mêmes lieux de vie et de militantisme. Elle trouve ses principaux ressorts dans une structure collective qui seule pallie l'absence ou la défaillance des ressources individuelles (ressources économiques, sociales, intellectuelles et politiques).

Ensuite les manifestations ou les grèves jouent leur rôle propre dans le développement et la cohésion des différentes mobilisations. Victor Griffuelhes, secrétaire de la CGT, le disait en 1908 dans une formule héritée de Rosa Luxemburg et des théoriciens de l'action directe : « La grève éduque, aguerrit, entraîne, elle crée ». Les analyses historiques et sociologiques ont montré la pertinence de ce point de vue pratique. La grève et la manifestation sont des moments et des lieux importants de socialisation à la politique. Les ouvriers se comptent, voient leur nombre et mesurent leur force. Ils apprennent également, en même temps que le plaisir d'être ensemble, la nécessité de la solidarité collective ainsi que des savoirs et des savoir-faire politiques auxquels leur statut social ne leur aurait pas permis d'accéder. Ils acquièrent surtout un sentiment de dignité collective, une autorisation à être ce qu'ils sont et à dire leurs griefs sans l'autorisation des autres qui ne sont jamais prêts à la leur accorder. Autrement dit, faire participer les plus dominés aux actions revendicatives reste une des seules manières efficaces de les libérer des différentes dominations qu'ils subissent.

Enfin on perçoit mieux combien la force du nombre enfin rassemblé

**Tout d'abord
on s'aperçoit
que l'existence
d'intérêts
objectifs
communs à
défendre ne
suffit pas à faire
émerger une
action collective**

et la dignité sociale retrouvée constituent une double conquête, à la fois sur eux-mêmes et contre les dominants. C'est elle qui permet aux plus vulnérables aussi bien de prendre la parole en politique que de s'opposer, sans risque d'humiliation, aux représentations méprisantes dont ils sont la cible. On aurait alors un des signes les plus éclatants de l'abandon politique dont sont l'objet actuellement les groupes populaires et leurs préoccupations, dans le « retour » d'un moralisme et d'un racisme anti-populaires dont les illustrations sont multiples. On en trouve des expressions mais transformées et recouvertes de vernis scientifique dans les explications avancées sur le vote FN. Vote « ignoble » par excellence, il est montré comme étant le vote de prédilection des chômeurs et des ouvriers (à tort, mais ce serait ici trop long à démontrer) ; un vote, a-t-on pu lire lors de la présidentielle de 2002, « de largués, d'incultes et de paumés », un vote « protestataire » et irrationnel, soumis à toutes les frustrations et tous les ressentiments notamment ceux liés au déclassement ou à la crainte qu'il suscite. Ces « laissés-pour-compte » de la modernisation sociale et économique posséderaient alors (et seraient possédés par elle) une « personnalité autoritaire » contraire aux normes démocratiques. On retrouve également des expressions de ces représentations stigmatisantes dans les commentaires et les jugements que s'attirent les mobilisations de chômeurs : simples « émotions » et non revendications raisonnées et fondées sur des griefs concrets et importants. Le peuple en politique est vu, hier tout autant qu'aujourd'hui, comme un symptôme négatif voire une menace pour l'ordre démocratique.

Le présent ou la défaite du passé ?

Bien sûr, la conjoncture intellectuelle et politique a changé depuis le début du XX^e siècle. Mais tout incite à penser que ces ressources que sont l'organisation et la protection collec-

**Mais tout incite
à penser que
ces ressources
que sont
l'organisation
et la protection
collective contre
les humiliations
sociales sont
toujours
d'actualité.**

tive contre les humiliations sociales sont toujours d'actualité. En effet, si les conditions de participation au jeu politique se sont transformées, elles semblent aller dans le sens non pas d'une « démocratisation sociale », mais bien au contraire dans le sens d'un accès toujours plus sélectif et censitaire à la parole politique. Trois facteurs témoigneraient de ce phénomène tendant à reléguer dans le silence ou l'invisible les plus démunis (outre celui d'un recrutement du personnel politique, local, parlementaire et gouvernemental, qui s'opère davantage que dans le passé dans les fractions supérieures de la hiérarchie sociale).

C'est tout d'abord le « tournant néo-libéral » qui s'est opéré à partir de 1983 et accentué depuis lors. La soumission à une logique économique de toutes les politiques publiques a engendré des conceptions nouvelles du rôle de l'État et de ceux dont il a à assurer la protection⁸. L'État n'a plus de devoirs à l'égard des membres les plus vulnérables de la communauté nationale, notamment ceux de préserver une citoyenneté sociale au fondement de la citoyenneté politique en assurant une sécurité sociale contre les multiples risques de la vie en société. L'État nouveau, à l'inverse de l'ancien État-providence, n'a plus qu'à gérer socialement la pauvreté des plus pauvres. Ce changement est important. Il produit une sorte de dissociation au sein de l'État entre la main droite (qui provoque toujours plus de précarisation et d'insécurité sociale) et la main gauche chargée de panser les plaies qu'il a lui-même ouvertes. L'État a alors une mission de charité publique variable au gré du bon vouloir de ses représentants et non plus une dette publique envers ceux qui travaillent à créer de la richesse et à le faire exister. S'opère en conséquence une sorte de nivellement des injustices sociales qui débarrasse le monde social de toutes ses hiérarchies et ses diverses formes de domination sociale. Il n'y aurait plus que des exclus et des inclus, des pauvres

et des nantis, des « gens d'en bas » et des « gens d'en haut ». Cette représentation dichotomique du monde social associée à une grande fluidité des critères de classement permet toutes les distorsions possibles de la réalité sans risque de contradiction : présenter les droits sociaux comme des privilèges, des « tabous » à faire sauter ; montrer les salariés protégés par le droit du travail comme des nantis. Elle légitime aussi une conception humanitaire des actions à mener et de leurs cibles⁹. Les pauvres sont des victimes de préjudices « naturels » (les « contraintes économiques ») dont on peut certes s'indigner mais dont il n'y a pas à attendre (ni même à souhaiter) qu'ils suscitent la mobilisation sociale et politique des principaux intéressés contre les raisons objectives de leurs malheurs. Cette « victimisation » qui fait taire les griefs va souvent de pair avec un blâme des « pauvres » tenus pour responsables du sort qu'ils subissent. Le répertoire humanitaire si bien exploité au niveau de l'État instaure alors une concurrence entre les victimes (quelle est la bonne victime à secourir ?) et surtout délégitime les luttes sociales comme mode d'action susceptible de contrer les injustices sociales. Pour le dire rapidement, avec le néo-libéralisme appliqué à droite et à gauche, le peuple n'est plus une cause à défendre, il est un problème à résoudre.

Ensuite si aujourd'hui la manifestation est devenue un mode conventionnel d'expression d'une opinion et un répertoire d'action accepté, la centralité de plus en plus grande des médias en politique en a profondément transformé les conditions d'usages. Pour les organisateurs des manifestations, il est devenu aussi important de mobiliser en grand nombre dans la rue que de manifester ou défiler si l'on peut dire à la une des journaux, ce que P. Champagne appelle une « manifestation de papiers »¹⁰. Il ne suffit plus d'avoir les gens avec soi dans la rue, il faut également avoir les journalistes avec soi

pour qu'une manifestation soit réussie. Cette nécessité de gagner l'attention des journalistes entraîne des transformations au niveau de la mise en scène, par exemple, en imposant des innovations incessantes (chansons, slogans, mots d'ordre, banderoles, fanfares, travestissements). Ce qui suppose la détention d'un capital culturel très inégalement réparti (pour savoir faire la différence et savoir qu'il faut faire la différence, pour mettre ses griefs dans les formes acceptées par les journalistes et les hommes politiques). Ce savoir-faire manifestant nouveau se double d'une autre exigence pratique, cette fois-ci au niveau des relations entretenues avec les journalistes (les informer à l'avance du déroulement du défilé, manifester juste avant le journal télévisé de 20 h 00 pour que la retransmission soit possible, alimenter les liens avec les journalistes en ayant des contacts fréquents avec eux et en leur livrant quelques informations « confidentielles »). Ici, outre le capital culturel, un capital social et politique collectif s'avère de plus en plus nécessaire ; leur très inégale distribution participe à la sélection qui s'opère entre toutes les causes défendues, entre celles vouées à l'entrefilet ou à la méconnaissance (mouvements des employé(e)s de grands magasins, immigrés, chômeurs, etc.) et celles destinées à occuper sans cesse les « unes » de la presse (la « parité », la « laïcité »), entre celles concrètes qui préoccupent d'abord les groupes sociaux et celles qui intéressent surtout le monde politique et ses auxiliaires. Mais la centralité des médias soulève plus généralement un paradoxe qui fonctionne contre les luttes sociales. Une part importante de l'élaboration de politiques affectant la vie quotidienne se déroule sous forme de négociations feutrées et discussions entre appareils représentatifs, groupes de pression et segments de la haute administration sans que cela se double d'une publicité des débats et des enjeux dans l'espace public. Des choix décisifs échappent ainsi à toute prise critique.

À l'inverse, les mouvements sociaux ont besoin de publicité : celle des médias ou des débats. L'action de rue souvent stigmatisée par rapport à un modèle libéral de démocratie est elle contrainte de se développer dans des conditions de visibilité qui donnent alors prise au jugement critique de l'ensemble des citoyens, mais aussi des commentateurs qui ne manquent pas de mobiliser et d'instrumentaliser l'opinion des « usagers » des sondages pour discréditer l'opinion manifestante¹¹. Tout cela accroît, pour les plus éloignés du monde politique, les difficultés à se faire entendre et reconnaître comme interlocuteurs crédibles.

Enfin la réussite même des luttes sociales *via* le syndicalisme a entraîné à la fois une réorientation des pratiques militantes et des compétences qu'elles sollicitent et l'ouverture d'une concurrence interne au champ syndical et associatif sur la bonne manière de représenter les préoccupations sociales. La participation au « dialogue social » avec les membres de l'État et du patronat a exigé la possession d'une expertise sur les dossiers défendus. Mais cette expertise intellectuelle, de plus en plus valorisée en marque de savoir et d'autorité à parler au nom des autres, tend à rendre moins urgentes les mobilisations de rue ou les grèves, mais aussi à faire passer à la trappe toutes les autres formes d'expertise sociale existantes chez les représentants ouvriers : celles nées des expériences dans le travail, dans les relations de face à face avec les collègues d'usines ou de bureau, celles encore issues du savoir-faire de mobilisation et d'entraînement des autres (ce qui fait annoncer par certains analystes la « fin du militantisme » et la modernité et l'efficacité des modes d'action experts). Nombre d'enquêtes montrent cependant combien ce phénomène entraîne une dévalorisation des vieux militants qui ne se reconnaissent plus dans le syndicalisme institutionnalisé actuel ; l'attrance des jeunes diplômés pour

cette nouvelle offre militante moins coûteuse en confrontation sociale et plus accordée à leurs titres scolaires et leurs aspirations professionnelles ou chez d'autres jeunes, les moins diplômés, le dégoût pour ce qu'ils estiment être des querelles d'appareil ou des causes dépassées sans lien avec leur propre situation ; enfin l'augmentation du sentiment des salariés de ne plus être pris en compte lorsque sont adoptées des mesures sociales prises sans eux et sans leurs représentants anciens. Là aussi parmi ceux qui ont pour vocation de défendre et d'appeler l'attention sur des préoccupations sociales importantes semblent se mettre en place des groupements nouveaux dans lesquels sont tenus et se tiennent éloignés ceux qui ont pourtant tout à attendre d'une transformation sociale. Les luttes sociales présentes s'inscriraient-elles alors dans un complet retournement par rapport à leur passé en faisant l'économie de tout un pan du monde social, les groupes populaires les plus fragiles et fragilisés, ceux qui paient aujourd'hui les principaux coûts du néo-libéralisme et qui hier ont contribué à donner dignité à des causes qui sans eux n'auraient jamais été pensées et affirmées ? ■

1. Voir Michel Offerlé, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1994.
2. Michelle Perrot, *Jeunesse de la grève*, Paris, Éditions du Seuil, 1984.
3. Claude Willard, *Les Guesdistes. Le mouvement socialiste en France (1893-1905)*, Paris, Éd. Sociales, 1965.
4. Ils auront d'autant plus de mal qu'une fraction non négligeable du mouvement ouvrier, la fraction anarcho-syndicaliste dans la lignée de Proudhon, dénonce les élections comme un piège de la bourgeoisie qui détourne du vrai combat se situant sur le plan économique : le vrai pouvoir est dans les entreprises et seule la grève générale peut conduire au grand soir. Ils rejoignent ici la première vision marxiste dénonçant les élections comme un leurre ou un « vol à la tire ».
5. Voir Pierre Favre (dir.), *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 1990 avec les contributions de Michel Offerlé, « Descendre dans la rue : de la journée à la manif » et de Dominique Cardon et Jean-Philippe Heurtin, « L'ordre de la manifestation et le service d'ordre ».
6. Voir Michel Offerlé, « Descendre dans la rue », art. cité.
7. Voir Susanna Barows, *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1990 ; Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996.
8. Bruno Jobert, (dir.), *Le Tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994.
9. Annie Collovald (dir.), *L'Humanitaire et le management des dévouements*, Rennes, PUR, 2001.
10. Patrick Champagne, *Faire l'opinion*, Paris, Éditions de Minuit, 1991.
11. Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, op. cit.